

Défense de la langue française

La langue française m'a
reconstruit. Elle est mon tapis
volant. Elle m'a toujours
accompagné, et je veux la
mériter. Yasmina Khadra

promotion et rayonnement



N° 263
9 €
1^{er} trimestre 2017

Ni laxisme
ni purisme
ISSN 1250-7164

Anniversaires de l'an 2017

Littérature

1567

Naissance d'Honoré d'Urfé

« *L'Astrée* connut d'emblée un succès fulgurant... » Delphine Denis

1667

Mort de Georges de Scudéry

« ... Scudéry [...] est représentatif d'une génération dynamique d'auteurs prolifiques... »

Jean-Marc Civardi

1767

Naissance de Benjamin Constant

« *Adolphe* offre [...] la quintessence inégalée du roman d'analyse à la française... » Guillaume Métayer

(*Commémorations nationales 2016.**)

1817

Mort de Germaine de Staël

« ... Staël embrasse, en même temps que le goût des lettres, la passion de l'analyse et de la réflexion. » Stéphanie Genand

1867

Naissance de Paul-Jean Toulet

« Poète malgré lui ou malgré le monde littéraire de son temps. » Antoine Piantoni

Mort de Charles Baudelaire

« Verlaine, Mallarmé, Rimbaud, mais aussi Apollinaire et le surréalisme, c'est de Baudelaire que la poésie est repartie. » Antoine Compagnon

1887

Mort de Paul Féval

« Doué d'une facilité d'écriture proprement extraordinaire, Féval produit des romans à un rythme effréné. » Vittorio Frigerio

1917

Mort d'Octave Mirbeau

« Écrivain engagé dans tous les grands combats de son temps, il est aussi l'incarnation de l'intellectuel éthique... » Pierre Michel

Mort de Léon Bloy

« ... son rire, qui a pour vocation de réveiller les consciences, fait de cet écrivain inclassable le proche parent de Lautréamont [...] et de Villiers de l'Isle-Adam. » Pierre Glaudes

1967

Mort d'André Maurois

« Ses biographies demeurent des modèles du genre. » Dominique Bona, de l'Académie française

Mort de Marcel Aymé

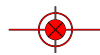
« Ce romancier [...], ce conteur malicieux était, sans doute et avant tout, un poète. »

Philippe d'Hugues

Mort de Marie Noël

« *Notes intimes* nous bouleverse par l'irrépressible amour de la liberté de Marie Noël... » Jean-Michel Anciaux

* Une personnalité signalée dans l'une des récentes *Commémorations nationales* fait l'objet d'un renvoi à celle-ci.



Défense de la langue française



N° 263
janvier - février - mars 2017

Du président

- 2 Malheurs de la dictée.
Xavier Darcos,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 5 Une centenaire.
Ibrahim Tabet
8 Le multilinguisme en Suisse.
Étienne Bourgnon
10 Français courant.
12 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 15 Un pas en avant ?
Véronique Likforman

Le français en France

Vocabulaire

- 18 L'Académie gardienne
de la langue.
19 Mots en péril.
Gilles Fau
20 Acceptions et mots nouveaux.
21 Les mots en famille.
Philippe Le Pape
24 De dictionnaires en dictionnaires.
Jean Pruvost

- 26 Les faux frères.
Jean-Marie Dehan
27 Exécution.
Maurice Véret
28 Ultradien et circadien.
Jacques Groleau

Jeux

- 30 Mots croisés de Melchior.
31 Cacographie (*fin*).
Bertrand Kempf
32 Jeu littéraire.
Gilles Fau

Style et grammaire

- 34 N'avoir de cesse que...
Claude Wallaert
35 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
36 Non, c'est les Prussiens !
Stéphane Brabant
39 Le saviez-vous ?
Jean-Pierre Colignon
André Choplin

Humeur / humour

- 43 Kok kché kcha !
Bernard Leconte
43 Exclamaphorismes.
Serge Lebel
44 Carpette anglaise.
Philippe de Saint Robert

- 46 Une considération importante.
André Cherpillod
47 Maux et mots.
Nicole Vallée

Comprendre et agir

- 48 Numérique et français.
Ambroise Perrin
49 Faut-il bannir l'argot ?
Joseph de Miribel
51 Quand le français...
Alain Sulmon
56 Aimer et traduire.
Claire de Oliveira
58 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps
59 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps

Le français pour

- 60 Axel Maugey.

Nouvelles publications

- 63 *Nicole Vallée*
Gaston Bernier
Monika Romani

I à XIV

Vie de l'association

- XII JO 2024.

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone: 01 42 65 08 87
Courriel: dlf.contact@orange.fr
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication:
Guillemette Mouren-Verret

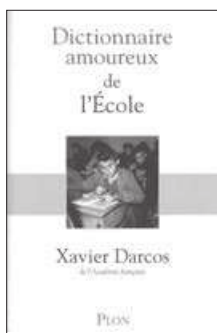
Imprimerie : SOPEDI
91320 Wissous

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2017-1

Dépôt légal n°8
CPPAP n°0318 G 83143



Malheurs de la dictée



Extrait du *Dictionnaire amoureux de l'École,
dernier ouvrage de notre président, à l'entrée
« Dictée ».**

Bon gré mal gré, j'ai été élevé dans le culte de l'orthographe et du verbe exact. Mon père, un de ces boursiers ruraux qui devaient tout à l'école primaire publique, persécutait la plus vénielle des fautes et le moindre des accents mal orienté. Il calligraphiait habilement, sans hâte, toute écriture relâchée lui semblant une forme de tare indélébile. Quand nous étions en vacances, mes frères et moi, nous faisons même relire par quelque regard expert la carte postale qu'on lui envoyait. Nous appartenons à la « génération dictée ».

Je ne me suis jamais départi, une fois passé de l'autre côté du bureau magistral, de ces scrupules. Mais il a bien fallu s'adapter et en rabattre sur un formalisme pointilleux (celui du genre épistolaire, par exemple) ou sur la religion de l'écrit. Mes élèves finissaient par me faire accroire que telle faute ou telle incongruité syntaxique étaient de peu d'importance, que le sens suffit, que la vérité ou la beauté s'élaborent aussi dans les hésitations – même si l'on ne pense pas sans mots et si l'on pense mal quand ils cafouillent. J'ai fini par m'habituer aux lettres qui commencent par « Bonjour, Mr » (car même l'abréviation française *M.* a disparu au profit d'un anglicisme) et qui ignorent les paragraphes comme les formules de politesse, remplacées par des « *pas de souci* » ou des « *bonne journée à vous* ». Et je ne vous parle pas des textos et autres SMS « balancés », comme on dit désormais, en signes phonétiques.

Le fait est là : l'oralité a gagné, et elle a empiété sur le monde de l'écrit. Elle dispense, au quotidien, de cette discipline de l'esprit qu'est l'écriture

impeccable. Même rédiger un chèque devient chose rare. Les jeunes d'aujourd'hui ont d'autres compétences, une vue plus globale du savoir, une connexion rapide avec toutes les informations possibles, un désir d'être citoyens du monde, une sidérante habileté à manier les moyens de communication. Leur regard est prospectif et circulaire. Nos vétilleuses injonctions grammaticales leur paraissent d'une étroitesse un peu dérisoire.

Sans nous résigner à ce recul, nous savons que tel fut le prix à payer de la massification de l'enseignement, authentique progrès que l'on doit à l'engagement de la nation et de ses professeurs. Le cœur du problème est celui-ci : cette régression serait plus acceptable si elle ne s'accompagnait pas d'un accroissement des inégalités. En délestant toute une génération des ambitions d'autrefois dans le domaine de l'écrit, ce sont les enfants des milieux défavorisés qui ont le plus souffert. Ils accèdent en moins grand nombre aux filières dites d'excellence. Les autres ont trouvé dans leur famille les appuis nécessaires pour compenser les manques. Ainsi, derrière un égalitarisme de façade, se prolongent de graves injustices.

Voilà pourquoi il ne faut pas renoncer à donner à tous nos jeunes la première « boîte à outils » de la réussite : la langue, le plus fondamental de tous les instruments de la vie collective et privée. Ainsi sera sauvegardé l'essentiel, puisque tout s'enseigne et se saisit par la langue. Et quand les choses deviennent difficiles ou sélectives (les examens, les concours, les entretiens d'embauche, les évaluations professionnelles), la capacité à bien écrire et à s'exprimer clairement reprend sa valeur de critère fondamental. Céder sur cette exigence d'éducateur, c'est faire l'autruche aux frais de ceux qui attendent de l'école une promotion sociale.

Xavier Darcos

de l'Académie française

* Plon, 2016, 656 p., 25 € (p. 167 à 169).

Le français dans le monde

Une centenaire

La Renaissance française

Le professeur Denis Fadda, président international de La Renaissance française, en visite au Liban à l'occasion du Salon du livre francophone de Beyrouth, a présenté l'histoire et la mission de cette institution centenaire. C'est en 1915, au cours de la Première Guerre mondiale, a-t-il rappelé, qu'elle a été fondée par le président de la République française, Raymond Poincaré. Alors

qu'en cette année terrible, la victoire de la France n'était nullement assurée, son fondateur lui avait assigné deux objectifs qui lui tenaient à cœur. D'une part, créer les conditions d'une renaissance de la culture et de la langue françaises en Alsace-Lorraine, dont la population avait été largement germanisée depuis son annexion par l'Empire allemand en 1870, dans la perspective de leur libération, (d'où son nom). Et d'autre part, œuvrer en faveur de la paix et du rapprochement des peuples, ce qui impliquait déjà dans son esprit une réconciliation franco-allemande dont il était conscient de l'importance pour l'Europe. Sous l'impulsion du président Poincaré, puis sous celle du maréchal Lyautey, La Renaissance française organise, d'emblée, de grandes manifestations publiques, des fêtes populaires, des conférences et des séances éducatives à l'intention de la jeunesse des provinces libérées. Au fil des ans, les desseins apolitiques, culturels et de solidarité de la plus ancienne institution francophone se sont affirmés encore. La Renaissance française a



De gauche à droite : Denis Fadda, Ibrahim Tabet et Antoine Courban (professeur à l'université Saint-Joseph de Beyrouth), au Salon du livre de Beyrouth 2016.



progressivement élargi son action aux autres régions françaises et au reste du monde, et elle compte aujourd'hui vingt « délégations » dans l'Hexagone et quarante dans le monde. Établissement d'utilité publique, elle est placée sous le haut patronage du président de la République et des ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de l'Éducation nationale. **Elle a pour objet de participer au rayonnement de la langue et de la culture françaises et des valeurs de la francophonie dans le monde ; d'encourager la création artistique et l'artisanat d'art, de veiller à la protection des patrimoines (y compris le patrimoine environnemental), de prendre part à la sauvegarde des langues minoritaires, de faire dialoguer les cultures et de contribuer, dans un esprit de partage, au rapprochement des hommes et des peuples. Comme l'a voulu son fondateur, elle a aussi pour mission de distinguer les mérites, notamment à travers l'institution de deux prix littéraires annuels, dont l'un est décerné à un auteur dont la langue maternelle n'est pas le français.** Outre les nombreux événements qu'elle organise, elle est à l'origine de plusieurs initiatives en faveur de la francophonie. Ainsi, outre ses nombreuses fonctions académiques, dont celle de professeur à l'université Senghor d'Alexandrie dont il est administrateur, le président Fadda a fondé l'Université francophone de l'Italie du Sud.

* * *

S'agissant de la mission de la délégation au Liban, elle est, selon les termes de la lettre me confiant la responsabilité de la constituer « *de mettre en évidence les liens si anciens entre la France et le Liban. De faire vivre la forte amitié franco-libanaise. Et, dans un esprit de dialogue, de contribuer à faire mieux connaître la culture française et celle du monde francophone en général* ». Après avoir souligné que l'enracinement de cette culture au Liban vient d'être démontré par le succès du Salon du livre francophone de Beyrouth, je rappelle les mots du père Selim Abou, ancien recteur de l'université Saint-Joseph, pour qui « *les Libanais peuvent être trilingues, mais ce qui a contribué à forger leur identité nationale, c'est le français dans sa conjonction* ».



étroite avec l'arabe. Aux côtés de l'arabe, le français est vécu non seulement comme une langue de communication, mais comme une langue de formation et de culture à portée identitaire ». Et j'ajoute que l'anglais, bien que devenu la langue internationale des affaires, n'a, pour les Libanais francophones, qu'une fonction utilitaire.

Parallèlement à son attachement à la langue française et à la culture francophone, notre délégation entend défendre les valeurs de la francophonie en collaboration avec les institutions et les associations partageant le même objectif, dont l'ONM [ordre national du Mérite], la Fondation pour le dialogue des alphabets, l'association Défense de la langue française et la Fondation Charles-de-Gaulle représentée par M. Christian Besse qui a annoncé, lors du déjeuner, le projet de création d'un Institut Charles-de-Gaulle au Liban dans le campus de l'ESA [École supérieure des affaires]. La veille, le professeur Fadda avait participé, au Salon du livre, à une table ronde sur le « vivre ensemble dans l'espace méditerranéen » où il a appelé à « *agir ensemble* » pour combler le clivage qui s'est creusé entre l'Europe et les riverains du Sud et de l'Est de la Méditerranée, « mare nostrum ».

Ibrahim Tabet*

* Ibrahim Tabet est écrivain, président de La Renaissance française au Liban, membre de l'ordre national du Mérite et membre de DLF.

Parmi ses œuvres, signalons : *Les Grands Empereurs européens* (Éd. darnétalaises, 2005) ; *Une histoire de la Turquie : de l'Altaï à l'Europe* (L'Archipel, 2007) ; *La France au Liban et au Proche-Orient : du XI^e au XXI^e siècle* (Éditions de la revue phénicienne, 2013) ; *Le Monothéisme, le Pouvoir et la Guerre* (L'Harmattan, 2015).



Le multilinguisme en Suisse

L'Office fédéral de la statistique (OFS), à Neuchâtel, a donné connaissance, le 5 octobre 2016, des résultats de l'enquête sur la langue, la religion et la culture, menée pour la première fois en Suisse en 2014 et faisant dès lors partie du recensement fédéral de la population. Voici un résumé tiré d'une dépêche de l'Agence télégraphique suisse (ATS) concernant la question des langues, publiée le 6 octobre.

1. Dans ce pays, où la population résidente compte 8 325 194 personnes – dont 24,6 % d'étrangers –, le multilinguisme n'est pas un mythe. En effet, près des deux tiers (64 %) utilisent plus d'une langue au moins une fois par semaine. Plus d'un tiers (38 %) en pratiquent deux, et un quart (26 %) trois ou plus. « *Près d'un Suisse sur cinq recourt à trois langues et 7 % à quatre langues ou plus au moins une fois par semaine, que ce soit pour parler, écrire, écouter la radio, regarder la télévision, lire ou surfer.* » La plate-forme des langues utilisées régulièrement comprend l'allemand, le suisse allemand et le français ; l'anglais occupe la quatrième position.
2. Les bénéficiaires d'une formation tertiaire, les jeunes entre 15 et 24 ans, les personnes actives et les immigrants de la deuxième génération sont, proportionnellement, les plus nombreux à recourir constamment à plusieurs langues. Seuls 36 % de la population n'utilisent qu'une seule langue de manière régulière.
3. Lorsque les Suisses sortent de leur région linguistique, un sur cinq vivant dans la partie alémanique utilise régulièrement le français et un peu plus d'un sur dix (12 %) l'italien. Ces parts sont voisines en ce qui concerne les habitants de la Suisse romande : l'allemand représente 19 % et l'italien 11 %. En revanche, les Romands sont plus récalcitrants à pratiquer un dialecte : seuls 6 % disent recourir au suisse allemand au moins une fois par semaine.
4. Les Tessinois sont les champions lorsqu'il s'agit de parler fréquemment une autre langue nationale que l'italien. Plus d'un quart



(28 %) recourt au français, plus d'un tiers (34 %) à l'allemand et plus d'un sur dix (12 %) parle le suisse allemand. Dans la région réthoromane, 77 % des résidents utilisent les dialectes romanches. Une très large majorité (88 %) parle l'allemand et le suisse allemand.

5. En Suisse, l'anglais est aussi largement utilisé en tant que langue internationale. Dans la partie alémanique, on compte 43 % d'utilisateurs réguliers, 38 % en Romandie et 30 % au Tessin. L'anglais détrône même le français et l'italien en Suisse alémanique. Il en est de même dans la partie romande où il fait de l'ombre à l'allemand et à l'italien. C'est seulement dans la région italophone que l'on recourt moins souvent à l'anglais de manière régulière qu'aux autres langues nationales.

« Toutes régions linguistiques confondues, les plus fervents utilisateurs de l'anglais se trouvent parmi les jeunes (63 %) et les personnes diplômées dans le tertiaire (62 %). Son recours fréquent ne signifie toutefois pas qu'il supprime les langues nationales hors des frontières linguistiques ; son utilisation peut se limiter à la lecture ou à l'écoute passive au moins une fois par semaine, comme c'est souvent le cas avec internet et la musique, et selon certaines professions, précise l'OFS. »

6. Langue nationale et langue maternelle de nombreux immigrés, *« l'italien est l'idiome étranger le plus répandu en Suisse. Viennent ensuite l'espagnol (6 %), le portugais (5 %) et les langues des pays balkaniques – le bosniaque, le croate, le monténégrin et le serbe – (3 %). Les cantons romands accueillent la plus grande part d'utilisateurs de l'espagnol, soit 8 %, contre 5 % au Tessin et autant en Suisse alémanique. En Suisse romande se trouvent 12 % des personnes parlant le portugais contre respectivement 4 % et 2 %. En revanche, la population recourant souvent aux langues des Balkans est plus nombreuse outre-Sarine et au Tessin (3 %) qu'en Suisse romande (1 %) ».*

À cette étude ont participé quelque 16 500 personnes de la population résidente permanente de 15 ans et plus. Elle sera répétée tous les cinq ans.

Étienne Bourgnon

Délégation de Suisse



Le français dans le monde

Français courant

Pour la Journée internationale de la Francophonie 2016, la présidente du Cercle des enfants, Françoise Etoa, a organisé à Bata (Guinée équatoriale), avec le soutien de nombreux mécènes français, un marathon pour les élèves de toutes les écoles de la ville, qui se terminait à la Maison de la francophonie, créée en 2013 (voir *DLF*, n° 251). Voici le reportage photographique de cet évènement.



Françoise Etoa et le directeur de l'école de la Maison de la francophonie.



Avec un professeur de français.



Le directeur de l'école, M. Claude Schaaf, et Françoise Etoa remercient les mécènes qui ont offert les cadeaux pour les marathoniens.



Discours de M. Schaaf, avant l'arrivée des marathoniens.





Remise des médailles aux champions du marathon des différentes écoles de Bata : grand moment d'échange et de partage avec les enfants.



Remise des prix.



Spectacle des enfants, en chansons.



Les brèves

de la Francophonie — **de chez nous** — et d'ailleurs

— À l'issue du XVI^e Sommet de la Francophonie (26 et 27 novembre 2016, à Madagascar) : la Nouvelle-Calédonie, l'Argentine, la Corée du Sud et l'Ontario ont intégré l'OIF*.

— **Chargé de créer l'Agence de la langue française pour la cohésion sociale, Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT (2013-2015), a été nommé délégué interministériel à la langue française.**

De l'espace

Les moins de 25 ans avaient jusqu'au 28 février pour participer au concours d'écriture en langue française, lancé depuis l'ISS* par Thomas Pesquet. Ce concours, autour du Petit Prince, était intitulé « Faites voyager vos histoires dans l'espace ». Le 6 avril, le spationaute lira le texte des deux lauréats.

Prix

• Le Prix des 5 continents de la Francophonie 2016 a été décerné à la Tuni-

sienne Fawzia Zouari pour *Le Corps de ma mère* (Joëlle Losfeld, 2016, 240 p., 20 €).

• Créé afin de promouvoir la diversité culturelle et linguistique et d'encourager les échanges culturels entre le monde arabe et l'espace francophone, le prix Ibn Khaldoun-Senghor a été remis à l'Algérien Brahim Sahraoui, pour sa traduction du français vers l'arabe de *Philosophies de notre temps*, ouvrage dirigé par Jean-François Dortier.

— **Mathieu Gallet, PDG de Radio France, a été élu à la présidence des Médias francophones publics, organisation internationale qui rassemble dix groupes de radio et télévision des pays francophones occidentaux. Il prendra ses fonctions le 1^{er} mai 2017.**

— **Afin « d'illustrer la richesse, la diversité et la vitalité de la francophonie culturelle en rassemblant sous un label unique cent grands événements sélectionnés sur les cinq continents », le Grand Tour 2017, Voyage en**

francophonie, a été lancé le 15 février, orchestré par le ministère français des Affaires étrangères. Au programme : festivals de musique, littérature et poésie, théâtre et cinéma...

Belgique

• La Maison de la Francité organise (jusqu'au 11 avril) un concours de textes destiné à toute personne âgée d'au moins onze ans et résidant en Belgique. Thème : « MOI, PRÉSIDENT.E ».

• À lire dans *Nouvelles de Flandre* (n° 82), le dossier sur la Pologne, en particulier : « Des projets pour promouvoir le français », article d'Anne-Françoise Counet.

• Le colloque international intitulé « Traduction et philosophie » se tiendra à l'université de Liège du 4 au 6 mai.

— Cheryl Toman, professeur à l'université Case Western Reserve de Cleveland (Ohio), vient de succéder à Roland Eluerd à la présidence de la Biennale de la langue française. « Choisir la langue française aujourd'hui dans les



études et les métiers », tel sera le thème de la prochaine Biennale, qui se tiendra à Paris, le 15 et le 16 septembre.

—
La 29^e Journée du français des affaires et du mot d'or de la francophonie, organisée par l'APFA*, aura lieu le 23 mars, à la délégation Wallonie-Bruxelles, à Paris-7^e.

—
Canada

• *Impératif français a lancé une campagne publicitaire à la télévision et sur les réseaux sociaux : « Oui, je parle français ! »*

• *Au Salon international du livre de Québec, du 5 au 9 avril, Wallonie-Bruxelles sera le « pays à l'honneur ».* Le 36^e congrès de l'AQEFLS* aura lieu les 20 et 21 avril, à Montréal.

• *Le congrès du Richelieu international aura lieu à Montmagny (Québec), du 19 au 21 mai.*

• *La 5^e Université d'été sur la francophonie des Amériques se déroulera à l'Université du Québec à Chicoutimi, du 5 au 11 juin.*

—
Égypte

L'AEPP* (30^e anniversaire), organise, le 6 et le 7 avril, son colloque annuel en collaboration avec l'AUF* et

le Département des réseaux et de la communication – *Bibliotheca Alexandrina*. Thème : « Francophonie arabe : Voix et Voies ».

—
Autriche

Le Festival du film francophone de Vienne se déroulera du 19 au 27 avril.

—
Suisse

• *Le 31^e Salon du livre et de la presse de Genève aura lieu du 26 au 30 avril.* Hôte d'honneur : le Québec.

—
Grèce

« *La culture dans l'enseignement du français langue étrangère : conceptions théoriques, programmes et manuels aux XIX^e et XX^e siècles* », colloque international, à Athènes du 11 au 13 mai, organisé par la SIHFLES*, en collaboration avec le Département de langue et littérature françaises de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes.

—
Argentine

La ville de Mendoza recevra, du 22 au 24 mai, le XIV^e Congrès national des professeurs de français, organisé notamment par la FAPF, l'Alliance française de Mendoza et l'Institut français de Cuyo.*

—
« **La Métaphore et la Traduction** », colloque international, à Toulon, les 1^{er} et 2 juin, organisé par l'université de Toulon en collaboration avec celle de Montréal (Canada).

—
Colombie

Le XXV^e Congrès national des professeurs de français aura lieu du 1^{er} au 3 juin à l'université Santiago de Cali.

—
• **24 et 25 juin, 18^e Salon du livre de Montmorillon.** Jean-Louis Debré en sera l'invité d'honneur.

Françoise Merle

*AEPP

Association égyptienne des professeurs de français

*APFA

Actions pour promouvoir le français des affaires

*AQEFLS

Association québécoise des enseignants de français langue seconde

*AUF

Agence universitaire de la Francophonie

*FAPF

Fédération argentine des professeurs de français

*ISS

Station spatiale internationale

*OIF

Organisation internationale de la Francophonie

*SIHFLES

Société internationale pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde

Les ----- langues ----- de ----- l'Europe ----- -----



Un pas en avant ?

Concernant l'usage des langues dans la communication de la Commission européenne, des progrès ont été faits ; il est dommage que ces progrès soient bien tardifs.

Certes, les efforts en faveur de l'apprentissage des langues ne datent pas d'aujourd'hui ; on peut espérer que (presque) tout le monde a maintenant entendu parler d'Erasmus, mis en place en 1987. La Commission finance depuis longtemps de nombreux programmes et projets sur l'enseignement des langues – et même sur l'intercompréhension.

En revanche, sa propre politique linguistique laisse à désirer : pendant fort longtemps, se rendre sur les sites de la Commission européenne avait de quoi exaspérer : dans la fenêtre destinée au choix d'une langue, le menu déroulant proposait... « *English (en)* ». Un point c'est tout, sur la plupart des pages.

Inutile de dire que pour se renseigner sur tel règlement, les appels d'offres, demander une subvention, etc. – ou simplement connaître et comprendre mieux l'UE –, les non-anglophones étaient fortement défavorisés, on peut dire discriminés, tandis que les ressortissants du Royaume-Uni profitaient de quelques longueurs d'avance dont beaucoup ont bénéficié.

Depuis peu, on peut constater une amélioration, accélérée sans doute par le Brexit : sur nombre de pages, les vingt-quatre langues officielles de l'UE sont désormais proposées. Mais ?

– *Proposées...* et parfois absentes (on arrive alors sur une page « erreurs »).

– Si la page s'ouvre dans votre langue, ce n'est pas gagné : on peut prêter aux responsables une certaine dose d'humour, quand une





Les langues de l'Europe

page « en français » n'a de français que les titres du bandeau : tous les textes sont en anglais.

– Elles ne sont pas proposées partout, loin de là ! Que penser de cet exemple, un parmi beaucoup d'autres, et d'actualité, la date limite (pardon, *deadline*) étant en 2020. Il s'agit de recruter des experts, pour :

« ... *a pool of potential "European experts" for the Panel of the European Capitals of Culture. Language level : Please state your level of English...* »

La page est en anglais, tout est en anglais, le niveau de compétences linguistiques concerne l'anglais : les experts des capitales européennes de la culture seront anglophones ou ne seront pas.

Bref, la Commission européenne appelle au plurilinguisme, elle le finance parfois à grands frais (nous finançons)... et ne respecte pas la Charte qu'elle a pourtant signée.

L'argument rebattu du coût des traductions est une plaisanterie – et si économies il doit y avoir, elles ne peuvent se faire sur le budget de la traduction, au détriment des non-anglophones de l'UE : quelque 85 % des citoyens.

L'Europe ne se limite pas à Bruxelles et Strasbourg, où la manie (le snobisme ?) d'un anglais médiocre a fait des ravages en quelques années : l'Europe, ce sont plus de 500 millions d'Européens. Des citoyens auxquels il faut parler leur langue, qu'il faut informer dans leur langue, pour qu'ils se sentent Européens : « Globichéen », ça ne tente personne. Ou, pour les irréductibles, ce n'est pas *glamour*...

Véronique Likforman

Délégation DLF Bruxelles-Europe



Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

RÉSIDENT n. f. XIII^e siècle. Emprunté du latin médiéval *residentia*, « séjour, logis », lui-même dérivé de *residere*, « rester assis » et « séjourner, demeurer ».

1. Le fait d'être établi de manière durable ou permanente en un lieu, d'y avoir sa demeure. *Fixer sa résidence dans tel pays, dans telle ville.* [...]

Spécialt. DROIT. *Assignment à résidence* [...]. – ADM. *Indemnité de résidence*, allouée aux agents de la fonction publique pour réduire les écarts du coût de la vie existant entre les diverses zones géographiques où ils sont affectés. *Obligation de résidence*, obligation imposée à certains fonctionnaires d'habiter là où ils exercent leurs fonctions. *Les préfets, les sous-préfets, les chefs d'établissement scolaire ont une obligation de résidence* [...]. – ETHNOL. Le fait, pour de jeunes époux, de s'établir en un lieu selon le système de parenté de la société dans laquelle ils vivent. *Étudier les modes de résidence de diverses populations.* [...] – BX-ARTS. Littérature. Séjour que fait un artiste au sein d'un organisme, d'un établissement public ou privé, afin d'y travailler, d'y réaliser une œuvre. *Des écrivains en résidence.* [...]

2. Lieu, demeure où l'on est ainsi établi. *Il change régulièrement de résidence.* [...]

DROIT. Lieu où vit effectivement une personne, par opposition au domicile, où elle est officiellement établie. *On peut avoir plusieurs résidences mais on ne peut avoir qu'un seul domicile.* [...] – ADM. *Résidence administrative*, commune où se trouve le service, l'établissement auquel est affecté un agent de la fonction publique. – FISC. *Résidence fiscale*, pays où une personne physique ou morale s'acquitte de ses obligations fiscales [...]. – TOURISME. *Résidence mobile*, habitation légère et transportable, faite d'éléments préfabriqués (**cette locution doit être préférée à l'anglais *Mobile home***).

3. Ensemble de logements collectifs constituant une unité, pourvu de services ou d'équipements communs et généralement doté d'un certain confort. *Une résidence de luxe.* [...]

4. HIST. Dans les pays placés sous protectorat français. Charge de résident général ou supérieur ; lieu qui abritait les services dépendant de celui-ci et sa demeure officielle. *La résidence de Rabat, au Maroc...*

* Extraits du fascicule RENON à RESSERVIR (5 avril 2016) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Un nouveau fascicule RESSORT à RIMBALDIEN est sorti le 26 janvier 2017. Ces fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet.



Mots en péril

CATILINAIRE : n. f. Discours véhément contre quelqu'un, satire très vive, par référence aux harangues de Cicéron contre Catilina.

« *Je méditais, une catilinaire à la Cicéron, contre vous, petit père.* » (Balzac.)

ESCULENCE : n. f. Qualité d'un aliment propre à la consommation et à la dégustation. Synonyme : **SUCCULENCE**, saveur.

« *C'est la gastronomie qui fixe le point d'esculence de chaque substance alimentaire ; car toutes ne sont pas présentables dans les mêmes circonstances.* » (Brillat-Savarin.)

GIRIE : n. f.

1. Plainte hypocrite, jérémiade ridicule.

Faire des giries. Quelle girie !

2. (Au pluriel) Ensemble de manières, de façons dans le langage ou le maintien.

« *M'embêtent-ils avec leurs giries ? dit tout bas Bancroche à son compagnon.* »

(Charles de Bernard, 1804-1850.)

OARISTYS : n. f. Idylle, entretien tendre.

« *Ah ! Les oaristys ! Les premières maîtresses !*

L'or des cheveux, l'azur des yeux, la fleur des chairs,

Et puis, parmi l'odeur des corps jeunes et chers,

La spontanéité craintive des caresses ! » (Verlaine.)

UBÉREUX : adj. Fécond, en parlant d'une personne ou d'une production littéraire.

« *En 1830, nous fîmes Le Globe ensemble, et je lui servais de plume, car la sienne alors n'était guère plus taillée qu'un sabot. Mais il était plein d'idées et avait ce que j'appelais un cerveau ubéreux.* » (Sainte-Beuve.)

Gilles Fau

Délégation du Lot



Acceptions et mots nouveaux*

ATELIER COLLABORATIF (pour *fablab*, à chacun la possibilité d'évaluer ses *fabrication laboratory*) : Lieu ouvert à tous, connaissances et peut déboucher sur une certification. dans lequel des ressources intellectuelles et matérielles sont mises en commun pour faciliter l'innovation et le processus de création et de fabrication de prototypes. Note : Les certifications proposées sont parfois payantes.

COURS EN LIGNE D'ACCÈS RESTREINT (pour *computer literacy, digital literacy, information literacy*) : Capacité d'une personne à utiliser avec aisance les appareils numériques et les outils informatiques de la vie courante. Abréviation : **CLAR** (pour *small private online course [SPOC]*) : Formation accessible à un nombre limité de participants, dispensée dans l'internet par des établissements d'enseignement, des entreprises, des organismes ou des particuliers.

COURS EN LIGNE OUVERT À TOUS (pour *computer illiteracy, digital illiteracy, information illiteracy*) : Difficulté, voire incapacité, d'une personne à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques de la vie courante. Synonyme : **COURS EN LIGNE OUVERT MASSIVEMENT [CLOM]** (pour *massively open online course [MOOC], massive open online course [MOOC]*) : Formation accessible à tous, dispensée dans l'internet par des établissements d'enseignement, des entreprises, des organismes ou des particuliers, qui offre

LETTRISME (pour *literacy*) : Capacité d'une personne, dans les situations de la vie courante, à lire un texte en le comprenant, ainsi qu'à utiliser et à communiquer une information écrite. Note : On trouve aussi le terme **LITTÉRISME**.

* Extraits de « Vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur », publié au *Journal officiel* le 10 janvier 2017. Signalons aussi la publication du « Vocabulaire de l'environnement », le 15 janvier 2017. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site *FranceTerme* : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>.

Les mots en famille

À chacun son cap !

C'est le propre des **capitaines** de garder le **cap** qui les mènera au port en prenant soin de ne pas **chavirer**.

Dans les régates, après avoir **achevé** sa course, le skipper arrivé en tête est toujours heureux d'avoir fait une **échappée** belle. Il répond aux journalistes qui se précipitent vers lui. Quant au dernier, il aura à cœur de ne pas **capituler**.

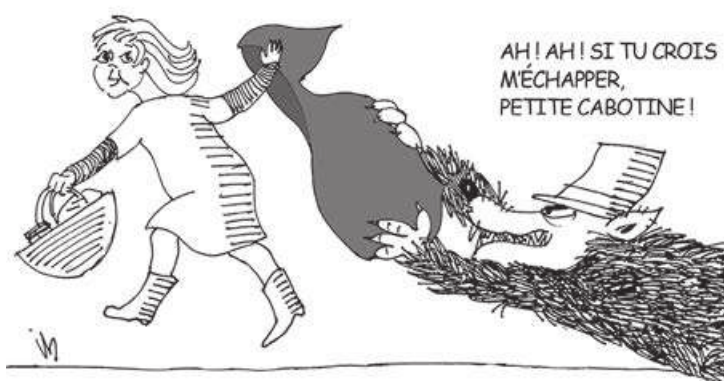
Les marins pêcheurs se contentent pour certains de faire du **cabotage**. Ils devront toutefois éviter de boire quelques vins **capiteux**.

Les paysans de leur côté, avec leurs **cabots**, ne gardent pas le cap mais leur **cheptel**. C'est leur unique **capital**.

Les artistes et acteurs de province rêvent de changer de cap pour monter dans la **capitale**. Ils joueront alors les **cabotins**, à moins qu'ils ne veuillent tourner dans un film de **cape** et d'épée ou jouer le petit **chaperon** rouge ou autres **chefs-d'œuvre** cinématographiques.

S'ils réussissent, nous dirons : **chapeau** ! Même si les critiques veulent toujours avoir voix au **chapitre** en se livrant à quelques querelles de **chapelles**.

Quant aux **chefs**, il est de leur mission de fixer un cap sans faire de **caprices**.





Récapitulons : Le mot latin *caput*, qui désignait la « tête » a donné naissance à toute la série des mots en **cap-** ou en **chap-** que nous venons d'utiliser.

Récapituler, c'est bien se remettre en tête toute une liste d'informations.
Capituler, c'est baisser la tête en signe d'impuissance.

Ceux qui sont à la tête d'un équipage ou d'une troupe ont le titre de **capitaine** aussi bien dans la marine que dans l'armée, grade supérieur à celui de **caporal**.

Caput, puis *capum* en latin populaire, deviendra *chief* en ancien français, l'ancêtre de notre **chef** d'aujourd'hui. Par définition, un chef se trouve à la tête d'un groupe. On le trouve même dans les cuisines !

De l'idée de tête, on passe à l'idée d'extrémité. Sens que l'on retrouve dans **cap**, celui-ci se situant bien à l'extrémité de la terre. Aller de cap en cap, c'est donc faire du **cabotage** en évitant de **chavirer**, du provençal *capvira*, « tourner la tête en bas », c'est-à-dire « se retourner ».

Quant aux vêtements et accessoires qui couvrent la tête, ils se retrouvent avec cette même racine. Ainsi peut-on être habillé de pied en **cap** et porter le **chapeau**. La tête sera donc couverte d'une **capuche**. Bienvenue chez les **capucins** !

Chaperons et **capés** en tout genre (tous vêtements avec une capuche à l'origine) permettront de **s'échapper** pour qui sait enlever la **chape** ou la **cape** au bon moment. Le latin populaire *excappare* marque l'idée de « sortir de la chape », c'est-à-dire de laisser seulement son manteau au poursuivant. En passant par l'espagnol *escapada*, nous pourrions même nous permettre quelques **escapades**.

Mais revenons à notre manteau et plus particulièrement à celui de saint Martin, qui le partagea généreusement par moitié pour couvrir un pauvre. Le manteau de saint Martin fut appelé **capella** en latin médiéval, diminutif de *cappa*, « manteau à capuchon ».

La relique conservée par les rois francs dans un oratoire est à l'origine de notre mot **chapelle**, désignant ensuite à cette époque le



sanctuaire du palais d'un souverain. La multiplication des chapelles et des reliques attribuées à tel ou tel saint, à tort ou à raison, sera l'une des causes des querelles de chapelles.

Grâce à la chapelle, nous pouvons toutefois chanter **a cappella**.

Pour éviter toute **précipitation**, c'est-à-dire partir la tête en avant, nous laisserons notre travail **inachevé**. Le verbe **achever** est le dérivé de l'ancien français *a chief*, « en venir à bout, en finir », le mot *chef* ayant pris par extension le sens d'« extrémité ».

Nous rejoindrons donc paysans et **cheptel**, artistes et autres **cabotins** partis pour la **capitale** dans le prochain numéro de la revue.

Nous leur donnerons alors voix au **chapitre**. (À suivre.)

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

De dictionnaires en dictionnaires

De la pluie battante à la poudrette

Lorsque la pétulante Britannique Petula Clark dépassa les soixante-huit millions de disques vendus avec « La Gadoue », interprétée en 1966, se doutait-elle qu'elle changeait durablement les connotations d'un mot français ? Avant même d'y réfléchir, il faut se souvenir avec émotion que, pendant la Seconde Guerre mondiale, ladite Petula alors âgée de 9 ans avait été appelée pour chanter en français à la BBC. De surcroît, alors qu'elle était invitée en 1957 à l'Olympia – elle avait à peine 25 ans –, on lui proposait dès le lendemain d'enregistrer diverses chansons, et ce dans la langue de Molière. Convenons-en, ce sont là des références bien sympathiques.



Revenons à « La Gadoue » dans son humide fraîcheur et donc à ces quelques paroles alors

fredonnées par cette délicieuse Anglaise consciente du climat britannique doucement pluvieux : « **Du mois de septembre au mois d'août / Faudrait des bottes de caoutchouc / Pour patauger dans la gadoue, la gadoue... / Une à une les gouttes d'eau / Me dégoulinent dans le dos / Nous pataugeons dans la gadoue, la gadoue...** » Et voici comment, chantant sous un parapluie, la blonde et fraîche Petula nous ravissait. Au reste, à chaque goutte célébrée en chanson, s'ancrait plus profondément le sens courant de la gadoue, « **Familier. Terre détrempée ; boue** », sens premier donné dans les *Petit Larousse* du XXI^e siècle.

Il s'agit pourtant chronologiquement du sens second et, fort heureusement pour Petula, presque tout le monde avait oublié le sens premier. Pour raviver la mémoire, retour par exemple au très concret *Dictionnaire des ménages, Répertoire de toutes les connaissances usuelles* d'Antony Dubourg, publié en 1836. « **Gadoue : La gadoue se compose non seulement des excréments humains mêlés à de la chaux vive, de balle d'avoine, ou de blé, ou de maïs, mais encore de fiente de poule et de cochon, d'urines, des excréments des oiseaux de mer et de proie, de ceux des chauves-souris, qu'on trouve en amas dans des cavernes et dans de vieux édifices ; la puissance de ces dernières matières est une fois supérieure.** » Diable ! Quel mélange, que du meilleur ! On n'a plus du tout envie de patauger dans la gadoue. Et que disent les étymologistes : « **Origine obscure** ». Pas étonnant.

Essayons de reprendre un peu de poésie avec une jolie expression dont Maurice Genevoix use encore en 1926 dans *La Boîte à pêche*, évoquant des oiseaux qui « **font poudrette** », entendons qui se secouent dans la poussière pour se débarrasser des parasites raffolant de leur plumage. Image simple et presque agreste. Hélas, en continuant la lecture de l'article « **gadoue** » par Antonin Dubourg, tout retombe : « **On réunit les excréments dans des citernes en briques : ils se dessèchent, et s'expédient au loin sous le nom de poudrette** ». Petula et les petits oiseaux, revenez ! On a besoin de fraîcheur.

Jean Pruvost

-
1. Jean Pruvost vient de publier *Nos ancêtres les Arabes. Ce que notre langue leur doit* (JC Lattès, 300 p., 19 €, liseuse : 13,99 €).

À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de *DLF*.



Les faux frères

Par une sorte de télescopage – ce que les linguistes nomment doctement « attraction sémantique » –, certains mots, au départ pourtant étrangers l'un à l'autre mais présentant néanmoins quelque ressemblance de forme ou de sens, se sont, au fil du temps, mutuellement rapprochés jusqu'à devenir, sinon jumeaux, à tout le moins très proches.

Quoi de plus normal en effet, que le tabac incite au tabagisme, que le râteau serve à ratisser ou que, sur un champ de foire, on trouve des forains ?

Méfions-nous pourtant de ces faux frères !

Le cordon du cordonnier

Le **cordonnier** – que l'on savait déjà bien mal chaussé – devrait son nom au **cord**. Ce ne serait d'ailleurs que pure logique : n'est-ce pas à ce respectable artisan qu'on rapporte nos richelieus (nos molières, en Belgique...) usés jusqu'à la... **corde** ?

Eh non !

Car si dans *corde* et son diminutif *cord*, on retrouve – comme dans **corne**, **cor**, **cordeau**, **cornet**, **cornard**, **cornette**, **biscornu**, **cornouiller**, **cornemuse**... –, le radical *cor* impliquant une courbure, une torsion (en l'occurrence de brins textiles, tels que le chanvre), le cordonnier, lui, travailleur du cuir, doit son nom à la ville espagnole de **Cordoue**, célèbre pour ses **corroieries** et sa Grande Mosquée. Car avant l'industrialisation du métier, c'était lui, le cordonnier, qui fabriquait et vendait les chaussures que réparait ensuite le savetier (peut-être de l'arabe *sabbat*, « pantoufle » ?).

Quant au **cord**, qui désignait à l'origine une prestigieuse décoration (un large ruban ceignant la poitrine) réservée aux meilleurs sujets du royaume (ordre du Sant-Esprit), il a vu peu à peu son champ d'application se restreindre à la seule gastronomie. Autre ville réputée pour le travail du cuir, Ghadamès (ou Rhadamès), très ancienne ville libyenne, nous a donné, via l'espagnol *guadameci*,





la **gamache**, longue guêtre, mais également le **godemichet**, lequel ne vient donc pas du latin *gaude mihi*, « réjouis-moi », comme le voudrait une étymologie aussi populaire que leste...

Mais cela, c'est une autre histoire !

Jean-Marie Dehan

Vocabulaire

Exécution

« *Exécuté de trois balles dans la tête dans les quartiers nord de...* », macabre oraison funèbre pour la victime de plusieurs coups de feu avant le pastis du matin. Quelle que soit la cause de la tuerie, peut-on parler d'*exécution* ? Une sentence prononcée par un tribunal devient **exécutoire** dans le délai imparti par la loi. Lorsque la peine de mort figurait encore dans l'arsenal répressif des cours d'assises, le bourreau, de sinistre mémoire, **exécutait** la décision fatale. Ici, la mort du mitraillé ne résulte pas d'un jugement. Elle résulte d'un « règlement de compte », selon le jargon des médias. Cette appellation banalise le crime qui porte un nom et un seul : **assassinat**. La dénomination, certes, ne change rien pour le défunt. En revanche, elle met en lumière la préméditation qui différencie l'assassin du meurtrier. Il ne fait aucun doute, en effet, qu'envoyer ad patres d'une balle dans la tête un concurrent gênant ou un client indélicat est un acte prémédité, condition constitutive de l'assassinat. La suppression de l'indésirable n'est pas une « exécution ». L'emploi erroné des mots en altère la signification et trouble leur compréhension. Un malheureux accident de voiture peut faire de son conducteur un **meurtrier**. Le tueur résolu, lui, est un **assassin**, quel que soit le motif de son crime et le pedigree de sa victime.

Maurice Véret





Ultradien et circadien

Ultradien : voilà un terme aussi peu courant que riche – en un sens – et intéressant.

Peu courant, cet adjectif l'est assurément (notamment sur la Toile !) puisqu'il n'est pas dans tous les dictionnaires. Il qualifie un rythme biologique, et fait penser à ce mot voisin, relativement plus connu, **circadien**.

Il est intéressant parce qu'il est scientifique, comme beaucoup de ceux qui commencent par *ultra-*, élément tiré directement de la préposition latine signifiant « au-delà de », et le second élément, *-dien*, n'a pas d'autonomie mais a lui-même un caractère technique.

À la différence de **circadien**, qui a un sens précis et unique, **ultradien** est en outre riche, en ce sens que tous les dictionnaires – ceux, du moins, qui le connaissent ! – ne sont pas d'accord sur sa signification, et pour cause...

Le Grand Robert (GR, en ligne) l'expose d'une façon claire et ferme. « *Sc. Se dit d'un rythme de variations biologique, physiologique, selon une alternance inférieure à vingt-quatre heures.* » Oui, vous avez bien lu : ici, *ultra* signifie « inférieur à ». Mais cette définition, illustrée par un exemple (in *La Recherche*) opposant *ultradien* et *circannuel*, est suivie de cette remarque : « *Le terme est mal formé, ultra- évoquant un rythme supérieur (infra- conviendrait mieux).* »

Sans aucun doute, ce dictionnaire connaît aussi **infradien**, suggérant donc que les sens de ces deux mots auraient été inversés.

Et le site de l'Académie nationale de pharmacie fait une distinction encore plus déroutante : « *Un rythme dont la période est comprise entre la milliseconde et 20 heures est appelé ultradien. Lorsque la période d'un rythme est comprise entre 28 heures et 1 an, le rythme est appelé infradien.* »

Curieusement, le *Petit Robert* ne reprend pas strictement la définition du *Grand*, mais préfère parler de rythme « *plus rapide* » plutôt que



« inférieur à ». Et lui aussi indique le contraire, « infradien », et réciproquement.

Mais que dit, au juste, la source ?

La source, c'est le *Supplément au Grand Larousse encyclopédique*, en 1968 : « *Biol. Se dit d'un rythme de variations dans l'éclairement, la chaleur ou toute autre constante d'un milieu biologique, dont la période est inférieure à vingt heures.* » Et le *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse* (juin 1985) reprend scrupuleusement cette définition.

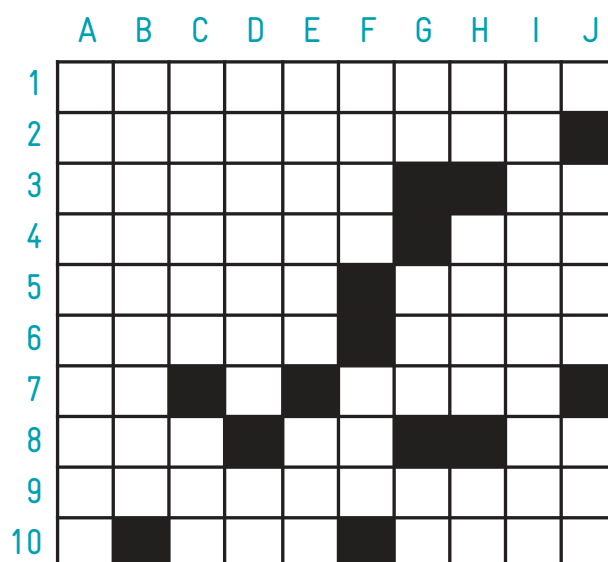
La définition précitée du *Grand Robert* fait-elle de même ? Justement, on remarquera que non, puisqu'elle passe de vingt heures à vingt-quatre heures !

Après sa première apparition, la Semeuse n'a pas jugé utile de l'introduire dans le *Petit Larousse illustré*, ni avant *Le Petit Robert* – qui l'admet en 1994 – ni après ; et pas plus, évidemment, dans le Larousse en ligne, lancé en 2008, que dans ses éditions papier. Probablement a-t-elle jugé – et bien jugé – que ce terme ne relève définitivement pas – ou toujours pas ? – du langage courant, à la différence du terme voisin évoqué au début, **circadien**, que *Le Petit Larousse illustré* a découvert en 1983 et *Le Petit Robert* quelque dix ans plus tard. Néanmoins, l'un et l'autre lui donnent une première définition qui n'est pas tout à fait en accord avec son étymologie : comme ils le précisent, en effet, *circa diem* signifie « presque un jour », alors qu'ils énoncent carrément qu'il « *se dit du rythme de 24 heures, dit aussi "rythme jour-nuit"* ». Cette anomalie sera corrigée par la suite en période « *voisine de 24 heures* », et *Le Grand Robert* précise « *de vingt à vingt-quatre heures* ». Le Robert ajoute un renvoi à **nycthémère**, « *espace de temps (24 h) comprenant un jour et une nuit* ». Mot souvent jugé cocasse mais fort pertinent en l'occurrence !



Jacques Groleau

Mots croisés de Melchior



1. Nous permet d'aller dans la lune.
 2. Liquides des bosses.
 3. Nous permet de soulever des poids.
Morceau d'opéra.
 4. Eus. Diplôme technique.
 5. Servait à faire des mannequins.
Début de chahut.
 6. Blanc ou Charles X.
Affluent de la Loire.
 7. À l'oreille, enlevé.
Quand elle est bonne, on y est.
 8. Peut s'attaquer à un liquide ou à des salaires. Caché. Grecque.
 9. Quand ils le sont, ces sacs sont utiles pour les pique-niques.
 10. Abat. Accroche.
- A. Nous permet de rêver à la lune.
 - B. Deux.
 - C. Trois. Souvent tiré au sort.
 - D. Compresseur ou printanier.
Huit, deuxième.
 - E. Cinq, premier, mais pluriel.
Russe, indien ou chinois.
 - F. Prénom d'Olgerson, qui survolait la Suède. Sifflé.
 - G. Sept premier. Lettres de Tacite.
Île de gauche.
 - H. Pronom personnel. Fin de chahut.
Manuscrit.
 - I. Neuf.
 - J. Ne se risque pas.



Cacographie (*fin*)

Dans le texte qui suit, quarante-six fautes, de toutes sortes, se sont insidieusement glissées. Vous êtes invités à les corriger...

Avant qu'il ne pleuve, à pieds ou en vélo, vous vous balladerez aux alentours, dans l'Île du GUE plantée de nénufards, jusqu'à sa connection avec la Seine. L'hiver dernier, grâce à la crue, l'étiage était si haute que Liliane ne parvint ici que portée par une forte adhéquate brouette que Monsieur Bongrand, notre voisin, avait amenée tout express. Ce qui déclancha un incoersible fou rire. Avec son adorable soeur, entre nous une comique hors paire, aussi drôle qu'elle est rousse, elles se sont promises de recommencer.

En définitif, cette cacographie rien moins que farfelue s'achève enfin. Après que, usant de votre expertise en Français, vous en ayiez corrigé les quelques... 180 fautes, c'est peut-être vous qui gagnera le prix, certes de modeste montant pécunier, mais qui vous rénumérera en tous cas de votre peine... Ceci dit, ne vous perdez pas en conjonctures, ne nous prenez pas à parti, dispensez-vous, becs et ongles, de nous agoniser d'injures. S'il vous plait, pas de différent entre nous ! Il faut mieux en rire ! À toute à l'heure pour les compte-rendus, et que les fêtes battent son plein !

Dans l'attente de vos corrections, veuillez agréer etc...

Bertrand Kempf

* Corrigé page IX.



Jeu littéraire

Pouvez-vous aider Sue et Andy, jeunes gens anglais au pair, à comprendre ce texte ? Leur professeur d'Oxford attend une traduction sans à-peu-près...

* * *

Allô, ma douce...

Une nuit fuligineuse s'installait. La rumeur des ressacs d'un océan impétueux parvenait jusqu'au bureau de Michel. Accoudé à la fenêtre, vivifié par l'air du large, il s'adonnait à la **néphalomancie**¹. Depuis peu **nostogyne**², Michel venait d'appeler au téléphone Olivia,



Dessin de Gilles Palazy.

anémomorphe³ parce qu'**hétéropole**⁴. Leur histoire, aussi agitée que l'océan, demeurerait toujours aussi **phrénophage**⁵. L'**autophobie**⁶ de Michel empruntait une pente que sa tendance récurrente à **faire un pet à la mort**⁷ ne sécurisait pas pour autant. Le ragoulement de son

chat, le doux-fleurant de la soupe montant de la cuisine lui firent gagner un profond fauteuil élimé par des heures de lecture. Sa **cacosmie**⁸ pour un temps en sommeil, il goûtait à un répit réparateur bien qu'il fût quelque peu **alouvi**⁹. L'envie soudaine de **lantiponner**¹⁰ avec Olivia fut la plus forte.
– Allô, ma douce...

* * *

Un peu d'aide...

A	Guérir d'une maladie grave.
B	Remarié avec la femme dont il a divorcé.
C	En forme de courant d'air.
D	Tenir des discours frivoles.
E	Mangeur d'âme et de cervelle.
F	Qui éprouve une faim insatiable, dévorante, une faim de loup.
G	Peur de soi-même.
H	Issu d'une autre ville.
I	Pathologie. Perception d'une odeur désagréable, réelle ou imaginaire.
J	Prédiction de l'avenir par l'observation des nuages.

Gilles Fau

Délégation du Lot

* Solution : page IX.



N'avoir de cesse que...

Notre chère langue française dont la vitalité actuelle nous surprend souvent, sans toutefois nous éblouir à tout coup, est aussi une vieille dame dont les manières surannées ne manquent pas de charme. C'est ainsi que nos bons écrivains ne méprisent pas ici ou là certaines expressions ou locutions un peu oubliées, qu'ils dévoilent au détour d'une phrase, comme un bijou ancien, ou comme une gourmandise dont on redécouvre la saveur... Le regretté Jean Dutourd, pour ne citer que lui, excellait à nous faire renouer avec des « **il n'était pas jusque... qui ne...** », « **ne laissait pas de...** », ce qui agrémentait ses périodes d'échos marivaudesques, voire sévignéens !

Nos amis journalistes, qui par profession écrivent souvent dans l'urgence, semblent quelquefois s'en souvenir eux aussi, mais avec une touchante maladresse : ainsi de la locution proliférante *n'avoir de cesse de* avec l'infinitif, fille illégitime de **n'avoir de cesse que...** **ne** avec le subjonctif, dont ils dévoient le sens.

Expliquons-nous par deux exemples :

1. Mme Bonbeck n'avait de cesse qu'elle n'obtînt une place au premier rang signifie que les efforts déployés par cette honorable personne ne cessaient pas tant qu'elle n'était pas assise où elle le souhaitait ; nous sommes donc en amont de la réussite de l'entreprise.

2. En revanche « *Madame Bonbeck n'avait de cesse de persécuter Innocent et Simplicie, qu'elle considérait comme deux vrais nigauds* » signifie dans la tête de nos écrivains pourtant pressés que la dame, tout simplement, ne cessait de persécuter les deux nigauds : nous sommes dans un processus d'enflure qui conduit au « civilisationnel », au « positionnement », dans la pure lignée des « *qui c'est qui* » et « *qui c'est qu'a fait ça* », que les enfants ne sont d'ailleurs pas les seuls à utiliser !

Claude Wallaert





L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

canular n. m. Il n'y a rien d'abracadabrant à affirmer que, puisque l'adjectif dérivé est *canularesque*, et non « canulardesque », c'est parce que *canular* a une terminaison en *-ar*.

choper v. tr. Souvent utilisé, y compris dans des publicités, ce verbe d'emploi familier n'est pas « vieilli », contrairement à ce que mentionne un dictionnaire usuel. Il s'agit d'une variante de *chipper* : alors, comme ce dernier verbe, *choper* n'a qu'un *p*.

ligne de compte (cela n'entre pas en) express.

Le syntagme *ligne de compte* est figé au singulier : lorsque quelque chose entre en ligne de compte, c'est qu'il s'agit de quelque chose d'important, qui... compte, que l'on prend EN COMPTE et qui va s'inscrire sous UNE LIGNE dans l'écriture comptable.

pâtisson n. m. Le nom de cette courge appelée également **bonnet-de-prêtre** et **artichaut d'Espagne** vient d'un mot provençal, *pastitz*, « pâte ». Tout comme dans *pâté*, le *a* de *pâtisson* est surmonté non d'un bonnet, mais d'un « chapeau » : un accent circonflexe.

Jean-Pierre Colignon



Non, c'est les Prussiens !

À la question « C'est Grouchy ? », que convient-il de répondre ?
« Non, c'est les Prussiens. » ou « Non, ce sont les Prussiens. » En d'autres termes, comment faut-il accorder le verbe *être* avec le pronom déterminatif *ce* ?



La question est complexe. Tout dépend du niveau de langue du locuteur (cultivé, moyen ou populaire), du registre de langue (soigné ou familier) et aussi du fait qu'il s'agit de la langue parlée ou de la langue écrite.

Historique

En ancien français, on disait *Ce sui(s) je, ce es tu, ce est il, ce som(m)es nous, ce estes vous, ce sont ils* et donc aussi *Ce sont les Prussiens*.

Ce jouait alors le rôle d'attribut. Un changement s'est produit en moyen français, qui a inversé les choses. On a commencé à dire *C'est moi, c'est toi, c'est nous, c'est eux, c'est les Prussiens*. *Ce* est devenu sujet, ce qui impliquait que l'accord du verbe *être* se fasse désormais avec lui. Mais ce changement ne s'est imposé qu'imparfaitement, laissant beaucoup d'hésitations et d'incohérences dans la langue moderne.

L'utilisateur dispose de plus de liberté dans la langue parlée, où le singulier est l'usage ordinaire dans le registre non ou peu soigné. Intéressons-nous alors surtout aux cas difficiles ou douteux de la langue parlée soignée et de la langue écrite.

Le singulier est obligatoire ou recommandé pour le verbe *être* :

– quand l'attribut est un pronom personnel, sauf *eux* et *elles* ;



- quand l'attribut est un autre pronom ou un nom au singulier ;
- quand l'attribut a une forme plurielle mais est pensé ou perçu comme une quantité, un ensemble, un tout :
 - **C'est onze heures qui sonnent.**
 - **C'est 20 francs le kilo.**
 - **Un marathon, c'est 42,195 kilomètres à courir.**
 - **C'était douze mois de perdus.**
 - **Ce sera des soins palliatifs qu'on lui prodiguera.**
 - **Ce fut des baisers et des embrassades sans fin.**
- en cas d'inversion entre verbe et sujet en l'absence d'attribut :
 - **Est-ce que ? ; qu'est-ce ? ; qu'est-ce que c'est ? ; n'est-ce pas ?**
- dans les expressions **ce peut être, ce doit être, ce ne peut être les Prussiens** ;
- dans l'expression figée **si ce n'est que**, au sens d' « excepté », de « sauf » ;

Le pluriel est obligatoire ou recommandé pour le verbe être :

- quand l'attribut est un nom ou un pronom au pluriel, sauf *eux* et *elles* :
 - **Sont-ce là des Sélénites ? Non, ce sont les Prussiens.**
- quand l'attribut singulier est multiple, mais développe un collectif qui précède :
 - **Il y a cinq parties du monde : ce sont l'Europe, l'Asie, etc.**
 - **Le groupe s'avança : c'étaient le ministre, son chef de cabinet, son chef de cabinet adjoint et son secrétaire particulier.**

Liberté de choix est laissée :

- quand *être* est suivi de *eux* ou *elles* :
 - **C'est elles.** ou **Ce sont elles.**
 - **Ce n'est pas eux.** ou **Ce ne seront pas eux.**
- quand le singulier et le pluriel sont identiques pour l'oreille :
 - **Était-ce les Prussiens ?** ou **Étaient-ce les Prussiens ?**
- quand *être* est suivi d'une pluralité de noms dont le premier est au singulier :
 - **C'est Jean et Joseph.** ou **Ce sont Jean et Joseph.**





- **C'est Blücher et les Prussiens.** ou **Ce sont Blücher et les Prussiens.**

Le recours à une autre formulation est préconisé :

– dans les cas où l'accord normal est rare et peu euphonique :

- *Ç'ont été ; c'eussent été ; c'en sont.*
- *A-ce été ; ont-ce été ; eussent-ce été.*
- *Furent-ce ; seront-ce ; etc.*

Remarque

Il ne faut pas confondre l'attribut avec un quelconque complément. Dans la phrase *C'est des malades qu'ils prient que l'on ait pitié* (G. Duhamel, *Tribulations de l'espérance*, p. 384), il n'y a pas d'attribut à *ce* et la phrase signifie « Ils prient que l'on ait pitié des malades et non d'autres personnes ».

Conclusion

Le singulier est obligatoire, préconisé ou permis dans tous les cas, sauf :

- quand l'attribut est un pronom autre que personnel ou un nom au pluriel ;
- quand l'attribut singulier est multiple, mais développe un collectif qui précède ;
- pour des raisons d'euphonie.

Stéphane Brabant

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.



Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos de l'âne

Un âne ne trébuche pas
deux fois sur la même
pierre

**On ne commet pas deux fois la même erreur : un âne
averti en vaut deux !**

J'aime mieux un âne qui
me porte qu'un cheval
qui me désarçonne

**Un moyen de transport lent et sûr est préférable à un
autre plus rapide et dangereux.**

Une selle dorée ne
fait pas d'un âne un
cheval

**Autrement dit : l'habit ne fait pas le moine ! L'argent
seul ne fait pas d'un parvenu une personne cultivée et
raffinée.**

Il y a plus d'un âne à
la foire qui s'appelle
Martin

**a) C'est un nom banal, très partagé ;
b) Il y a plusieurs personnes qui ont les mêmes
caractéristiques.**

« [...] *Laurent, ce n'est probablement qu'un nom de
baptême, et il y a plus d'un âne à la foire qui s'appelle
Martin.* » (Vidocq, *Mémoires*, 1828.)

La peur fait courir
l'âne plus vite que le
cheval

La peur fait faire des exploits !

Pour un point, Martin
perdit son âne

**Il suffit de très peu de chose pour qu'une affaire échoue.
Pour une inadvertance idiote, pour une négligence stupide,
on peut perdre quelque chose d'important. (Deux expli-
cations sont avancées à propos de l'origine de cette
expression. Dans les deux versions, une erreur de
ponctuation portant sur un point fait perdre à un religieux
nommé Martin le bénéfice d'une abbaye.)**

Ce n'est pas parce
que tous les ânes
braient que le cheval
a tort

**Ce n'est pas parce qu'une majorité d'ignorants et de sots
racontent des sottises que le sage – ou le savant – a tort.**

Jean-Pierre Colignon

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Les caractères supérieurs « s'exposent »

Au sein de ce que l'on appelle les « abréviations » figurent des formes de « brachygraphies » (graphies courtes) comportant des caractères supérieurs, des lettres et des chiffres de petite taille que l'on met en exposant (d'où, aussi, le nom d'*exposants*)...

Les abréviations conventionnelles entrées dans l'usage général et comprenant des exposants sont nombreuses. Chacun devrait les connaître, et les employer à bon escient.

Très peu respectées, maltraitées, notamment dans beaucoup d'affiches, et quasi constamment dans les incrustations et autres textes passant à la télévision¹ : les abréviations des adjectifs numéraux ordinaux. Pour légion d'illogiques « *3^e Journées du patrimoine* » et « *IV^e Rencontres de poésie classico-romantique* », et de non moins condamnables « *80^{ème} anniversaire de la Maison des écrivains* » et « *départ d'éléments du 21^{ième} RIMa pour la Guyane* », combien peu de formes correctes !

Rappelons donc qu'en français les abréviations « *me* », « *ème* », « *ième* » et « *ère* » n'existent pas. Les uniques bonnes formes sont : **le 6^e arrondissement** (ou : **le VI^e arrondissement**), **la V^e Avenue**, **la 42^e Rue²**, **le 1^{er} hussards**, **la 1^{re} compagnie** (je n'ai pas mis la « 7^e », parce que, celle-là, on l'a perdue !).

Très logiquement, les mots au pluriel entraînent la forme au pluriel des abréviations d'adjectifs numéraux ordinaux. Il est donc

obligatoire d'écrire : les XVIII^{es} Jeux océaniens, les 12^{es} Assises de la philatélie...

Il en est de même quand on est en présence de substantifs, dans des contextes, dans des niveaux de textes, qui autorisent, permettent ou tolèrent l'emploi des abréviations : À cette époque, j'habitais un 6^e sans ascenseur (pour « un 6^e étage ») ; Le 5^e arriva au pas de charge (pour « le 5^e régiment d'infanterie ») ; La 2^e à l'arrivée était la concurrente des Bahamas (pour « la 2^e sprinteuse à l'arrivée »).

Second et *seconde* s'abrègent parfois, en 2^d et 2^{de}. (Au pluriel : 2^{ds} et 2^{des}.) Ce n'est pas incorrect, mais réservé à l'obligation de devoir « faire court », dans de la titraille, par exemple : Une bombe datant de la 2^{de} Guerre mondiale a été désamorcée. Mais... pourquoi ne pas abréger en 2^e, s'exclameront certains ? Parce que, historiquement et officiellement, la planète n'a connu que deux guerres mondiales... et peut-être parce que, aux yeux de quelques-uns, 2^e, autrement dit « deuxième », laisserait entendre qu'un troisième conflit de grande envergure serait possible, ou probable, pour les pessimistes.

Quoique n'ayant point épuisé le sujet, je me vois contraint d'... abréger là cette chronique, pour l'instant.

Jean-Pierre Colignon

-
1. Mais, là, cela passe presque inaperçu étant donné le nombre de fautes, de bourdes, d'idioties mises tous les jours sous les yeux des téléspectateurs, c'est-à-dire, hélas, sous les yeux des élèves et étudiants auxquels les enseignants tentent d'apprendre l'orthographe, la grammaire et le vocabulaire...
 2. Les avenues new-yorkaises étant des artères plus importantes que les rues, et leur nombre étant assez restreint, l'usage s'est imposé d'adopter les chiffres romains pour les avenues et les chiffres arabes pour les rues. (Quelques auteurs, très minoritaires, écrivent : *Cinquième Avenue*, *Quarante-Deuxième Rue*...).

Courrier des internautes

Question : *On entend souvent des phrases du genre « La majorité de mes amis est en vacances ». Pourquoi considère-t-on alors comme incorrect « La plupart de mes amis est en vacances » ?*

Réponse : *Plupart* est certes un nom, issu de (la) *plus (grand) part*, attesté au moins jusqu'au ^{xv}^e siècle, selon le Robert en six volumes. Mais il n'est jamais précédé d'un article indéfini et n'a pas de pluriel, à la différence de *majorité*. *La plupart de* se comporte donc en français moderne comme *beaucoup de*, locution dont l'adverbe *beaucoup* est composé de *beau* et de *coup*. Or « *Beaucoup d'enfants va trop tard au lit* » est impossible. Lorsqu'on utilise spontanément ces tournures figées, on n'a plus conscience que *part* et *coup* sont originellement des noms au singulier. Les pluriels *enfants*, *amis*... qu'elles amènent sont prédominants à l'esprit du locuteur et l'accord du verbe suit, bien entendu. D'ailleurs, comme après *beaucoup*, le pluriel du verbe s'impose aussi lorsqu'un nom au pluriel est sous-entendu après *la plupart* » : **Mes amis sont en vacances, la plupart ne reviendront qu'à la fin du mois.**

Question : *Le verbe ayant pour sujet la plupart d'entre nous ou la plupart d'entre vous peut-il être accordé avec le pronom ?*

Réponse : Pour la grande majorité des spécialistes de la langue, non. Mais certains, dont je ne fais pas partie, acceptent qu'il en soit ainsi après *nous* : « *La plupart d'entre nous étions fatigués.* » Ceux qui diraient autre chose que « *Beaucoup* ou *Bon nombre*, ou *Certains*, ou encore *Quelques-uns d'entre nous étaient fatigués* » sont pourtant plus rares.

André Choplin



Kok kché kcha¹

Dans le patois du Nord, un « kotche » est une dépendance, un abri de jardin. Dans ma naïveté, je croyais le patois du Nord en perdition. Erreur ! il fait fureur. On entend *kotche* à tout bout de champ, à tout bout de jardin. J'entends à la télé que si je veux faire des économies d'eau, d'électricité, j'ai besoin d'un *kotche*. J'avoue que je ne comprends pas bien. Tout le monde aurait besoin d'un *kotche*, et partout. Il y aurait des psychologues *kotches*. Les footballeurs, ces as du ballon rond, quand ils ont perdu un match, ce qui les rend légitimement nerveux, s'ils n'ont pas un arbitre sous la main, se soulagent sur leur *kotche*, alors qu'à la mi-temps ce *kotche* leur avait remonté les bretelles. Un *kotche* qui remonte les bretelles, vous comprenez ça, vous ?

Bernard Leconte

1. En patois du Nord mode texto : qu'est-ce que c'est que ça ?

Exclamaphorismes

Les Français sont très appréciés à l'étranger. Surtout les Belges.

Je ne suis pas l'ennemi des crocodiles, mais je ne leur donne pas la main.

Serge Lebel





Carpette anglaise*

Philippe de Saint Robert**, président de l'académie de la Carpette anglaise, nous a autorisés à reproduire la lettre qu'il a adressée à **M^{me} Anne-Florence Schmitt**, directrice de la rédaction d'un célèbre hebdomadaire féminin.

Madame, chère Consœur,

Je me dois de vous faire part de ce que, le 16 décembre 2016, le jury de la Carpette anglaise que je préside a dû vous décerner la Carpette anglaise 2016.

La Carpette anglaise, prix d'indignité civique, est attribuée chaque année à un membre des élites françaises qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France au détriment de la langue française.

* Le jury est composé de représentants du monde littéraire, syndical et associatif [Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), Avenir de la langue française (ALF), Cercle des écrivains cheminots (CLEC), Courriel (Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique), Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre (DDC)].

Anne Cublier, Hervé Bourges, Paul-Marie Coûteaux, Benoît Duteurtre, Yves Frémion, Dominique Noguez et Marie Treps sont membres de cette académie. La Carpette anglaise 2016 à titre étranger a été attribuée à l'ENS Ulm qui développe des filières d'enseignement uniquement en anglais en prétendant être une école internationale.

** Ancien Commissaire général à la langue française et président de l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française.





Vous trouverez ci-joint le n° 22480 de *Madame Figaro* des 18 et 19 novembre 2016 où ont été relevés quelques-uns des manquements les plus graves à ce devoir civique élémentaire qui consiste à écrire en français quand on travaille pour un journal français. Je dois ajouter que moi-même, qui ai appris l'anglais comme tout le monde, me suis trouvé dans l'incapacité de comprendre nombre des expressions en anglo-américain ou pseudo anglo-américain qui sont employées régulièrement dans votre publication et qui relèvent du charabia.

Vous vous adressez essentiellement à un public féminin. C'est ce public qui a la mission la plus remarquable de la transmission de notre langue aux générations qui nous suivent. Vous comprendrez donc que ce comportement nous inquiète et nous choque tout particulièrement.

Veuillez agréer...

Philippe de Saint Robert



La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**





Une considération importante

Quel virus a donc frappé nos contemporains, pour qu'ils emploient à tout propos, et surtout hors de propos, le qualificatif *important* ? Une chose importante, c'est une chose qui importe, donc qui est essentielle, dont on ne peut se passer, une chose dont l'absence cause un inconvénient grave.

Je regarde le bulletin météorologique de la télévision. On parle de pluies *importantes* dans le Sud-Est. Ces pluies sont-elles vraiment une chose qui importe ? Ne seraient-elles pas plutôt **abondantes, fréquentes, violentes, continuelles, diluviennes, torrentielles** ?... Mais *importantes* ? Non, certainement pas ! Ne nous plaignons pas trop : d'ordinaire, les pluies, importantes ou pas, sont changées en *précipitations*... Un jour, une épouse attentive dira à son mari qui s'apprête à sortir : « *Mets ton imperméable, il précipite.* »

Un peu plus tard, sur cette même chaîne nationale, je regarde une émission culturelle, historique. On parle d'une guerre qui a mis aux prises deux armées *importantes*. Peut-être s'agissait-il en réalité de deux armées **nombreuses**... En effet, à l'occasion d'une guerre, il serait fort surprenant qu'un commentateur considère la présence des armées comme peu importante. Il est difficile d'imaginer qu'elles étaient là par hasard...

Peu après, il est fait état de tensions *importantes* entre le père et le fils d'une famille régnante. Il s'agissait probablement de tensions **graves, pénibles, douloureuses**. On apprend un peu plus tard que ces tensions (*importantes*, ne l'oublions pas) ont entraîné une rancune *importante*. Faut-il comprendre que cette rancune a été **tenace, forte, durable, énergique, indéfectible, lourde de conséquences** ?

La même émission mentionne aussi une récompense *importante* à l'occasion de la recherche des témoins de quelque événement





important. Ne confondons pas : en fait, pour un ménage qui vit des fins de mois difficiles, il serait **important** qu'il puisse toucher cette récompense **élevée, généreuse, substantielle**...

Ce qui serait vraiment **important**, ce serait que les journalistes de la télévision nationale nous déversent davantage de français correct. En échange de leurs appointements... « importants ».

André Cherpillod

Maux et mots

Quand le paranoïaque, le schizophrène et le bipolaire s'allient contre l'autiste...

Décidément, nos incontournables médias – papier, en ligne, radio, télévision – s'avèrent de plus en plus drogués de termes médicaux. Ils en usent, abusent, s'en gargarisent, les banalisent, et cela, bien entendu, sans que leur public en connaisse la véritable signification, non plus qu'eux-mêmes, d'ailleurs.

Des exemples ? « Qu'il est donc susceptible : un vrai paranoïaque ! »
« Vos propos sont incohérents, vous êtes schizophrène, à coup sûr ! »
« Cet homme politique est bipolaire, il change d'humeur du matin au soir. » « Mais vous semblez indifférent à mes propos, vous êtes autiste, ma parole ! »

Je m'en tiendrai là, car à force de travailler, je vais sombrer dans l'épuisement (le « *burn-out* » comme on dit en français), alors que je m'étais jusqu'alors contentée d'une simple tension nerveuse (*stress*).

Nicole Vallée





Numérique et français

Lire, oui, sur papier bien sûr, mais de plus en plus en numérique. Comment concilier langue française et numérique, quand numérique sous-entend très souvent « en anglais » ?

Le Parlement européen accueillait fin 2016 la Semaine européenne du Code pour promouvoir la formation et le développement du numérique (logiciels, sites internet, applications mobiles, etc.). L'Association des bibliothécaires de France a participé activement à la défense de la diversité linguistique dans le monde du numérique. L'ABF compte 3 000 adhérents, le plus souvent recrutés après un concours difficile, dont les délégués étaient venus des 28 pays de l'UE pour rencontrer les députés européens : beaucoup de bibliothécaires à l'étranger proposent en effet des « livres en français ». Les bibliothécaires aiment suivre l'actualité, et beaucoup se sont réjouis de « l'effet Modiano », qui après son prix Nobel a été lu partout.

D'après l'ABF, le livre papier reste la référence pour tout ce qui est fiction, alors que les ouvrages documentaires sont de plus en plus consultés sur internet, ou sur des tablettes numériques. Et la « littérature grise », comme les thèses universitaires, n'existe pratiquement qu'en numérique.

Le numérique favorise-t-il la diversité ? Il devrait en être un atout, en permettant une diffusion accrue des ouvrages en langue française, ce que souhaite et encourage le ministère de la Culture. Il faut être attentif à la question des droits d'auteur, que les grands éditeurs ont tendance à résoudre en bloquant les livres numériques en bibliothèque. Le Parlement européen et la Commission accordent une grande attention à ce sujet, et ce travail législatif est suivi de près par les bibliothécaires. Si l'on consulte les catalogues des associations de bibliothèques européennes, on y trouve des trésors : on a envie de tout lire ! Formidable ! Sauf que parfois, un astérisque précise « *si disponible en numérique* »...





Les bibliothécaires savent que la compétence numérique est devenue indispensable pour que la « *bibliothèque publique* » reste un espace d'apprentissage tout au long de la vie, surtout dès que l'on est sorti de l'école. Évolution qui crée des emplois et qui élargit la diffusion des ouvrages lorsqu'ils sont mis en ligne, offrant dans le monde entier des accès infinis, par exemple aux bibliothèques proposant des manuels de « FLE » (français langue étrangère), et aux réseaux des Alliances françaises.

Les défenseurs de la langue française doivent poursuivre leur action afin d'obtenir les moyens nécessaires pour que demain les livres disponibles en numérique ne soient pas tous en anglais, les ouvrages littéraires comme les ouvrages scientifiques et techniques. C'en serait alors fini de la diversité linguistique si le numérique prenait la place du livre papier, mais cela est un autre sujet.

Ambroise Perrin

Faut-il bannir l'argot ?

En titre, nous aurions aussi bien pu poser la question : « *L'argot est-il du français ?* » Avant de répondre à ces deux questions, il faut examiner quelques points.

L'argot n'est pas une nouveauté. On trouve du jargon – ancien nom de l'argot – dans certains poèmes de François Villon, ce qui renvoie à François I^{er} au XVI^e siècle. Depuis l'argot a prospéré. Son âge d'or fut le XIX^e et le début du XX^e siècle. Tant et si bien qu'on le retrouvera dans *La Méthode à Mimile*, d'Alphonse Boudard, où la grammaire souffre déjà : complément de nom introduit par *à* et non par *de*.





Si nous remontons un peu en arrière, nous nous apercevons que tous les métiers, ou presque, ont leur jargon. Une partie de leur terminologie technique aboutit souvent à un parler, une langue particulière, spécifique de la profession. La langue d'un métier ne tarde pas à devenir un jargon social et identitaire, car les locuteurs s'identifient en lui.

Tel était le constat jusqu'avant la Grande Guerre. Durant celle-ci, tous les niveaux sociaux furent concernés ; rares sont les familles qui ne perdirent pas un de leurs membres. En quelques mois – d'aucuns disent vingt-quatre – apparut spontanément un argot, que plus tard divers linguistes étudièrent très sérieusement (et savamment), tandis qu'une langue familière, plutôt argotique, naissait et se répandait au fur et à mesure de la démobilisation.

De jargon des malfrats, soldats ou professionnels, l'argot se répandit dans la population, et finit par s'intégrer petit à petit – consécration ultime ! – à la langue familière courante, commune à tous les Français.

Qui se souvient que *loufoque* est le largongi¹ de « fou » > *louf* + suffixe *-oque*, comme dans *cinoque*, lui-même apocope de *cinglé* resuffixé de la même manière ?

Bouffe, déverbal de *bouffer*, est devenu courant avec l'arrivée de la restauration rapide, de mauvaise qualité.

L'origine du mot *bagnole* est évocatrice : « Ardennes et Normandie. Probablement formé sur le modèle de *carriole* à partir de *banne*, « tombereau, voiture » (*Trésor de la langue française*).

En passant dans la langue courante, l'argot se « civilise », il apporte son écot à la langue française, dont il est partie intégrante, qu'on le veuille ou non...

Dès lors pourquoi le bannir ? C'est du français, n'est-ce pas ?

Joseph de Miribel

1. Argot codé des bouchers parisiens.



Quand le français donne de la voix

S'il est un genre d'expression populaire, c'est bien la chanson, que l'on retrouve d'ailleurs dans toutes les langues et dans toutes les cultures. La chanson française a cependant une place à part, d'abord parce qu'elle jalonne pratiquement tous les événements de notre histoire : ne dit-on pas qu' « **en France, tout finit par des chansons** » ? Du *Bon Roi Dagobert* au *Chant des partisans* de la Seconde Guerre mondiale, en passant par *Ah, ça ira, ça ira*, ou *La Carmagnole*, ou encore *Le Chant du départ* de la Révolution française, *Auprès de ma blonde*, chanté par les armées napoléoniennes, *Le Temps des cerises*, chanson fétiche des communards, sans oublier *La Marseillaise* ou *L'Internationale*, et encore *La Madelon* et *La Chanson de Craonne* pour la Grande Guerre, la colonisation avec *La Casquette du père Bugeaud*, la chanson française marque non seulement les événements de notre histoire mais aussi les espaces de nos contrées par ses refrains régionalistes : « **Ils ont des chapeaux ronds, Vive la Bretagne, Ils ont des chapeaux ronds, Vive les Bretons !** » – « **Et je suis fier, et je suis fier, et je suis fier d'être bourguignon !** » – sans oublier le *P'tit Quinquin* ou *La Brabançonne*, etc., bref, on n'en finirait pas de répertorier ces chansons identitaires.

Il existe cependant une amnésie française, une sorte de trou noir de la mémoire collective. Quand on parle de chanson française, on pense bien sûr à **Édith Piaf, Charles Trenet, Tino Rossi, Jacques Brel, Georges Brassens, Jean Ferrat, Léo Ferré, Barbara, Charles Aznavour, Gilbert Bécaud...**, comme s'ils étaient les précurseurs, les représentants uniques de la chanson française, alors qu'ils sont en réalité les successeurs, ou mieux, alors qu'ils incarnent des étapes d'une très longue histoire, et d'une histoire éminemment populaire.

« En ce début du **xx^e siècle**, les francophones ne savent plus qu'ils furent le principal berceau d'une création urbaine destinée à conquérir le monde : l'art de la chanson transformé, notamment par la vie parisienne, en genre à part entière », écrit Benoît Duteurtre dans la préface de *Soixante-dix ans de café-concert (1848-1918)*, de Pierre-Robert Leclercq (Les Belles Lettres, 2014).

Le terreau de la chanson française est certes d'abord une expression collective, comme nous venons de le voir, mais elle va progressivement passer à l'individualité à partir d'un évènement considérable presque totalement oublié : la reconnaissance des droits d'auteur (chère à **Beaumarchais**) et sa conséquence directe en 1851, la création de la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique). À compter de cette date vont apparaître des chanteurs et des compositeurs qui récupéreront les fruits de leur notoriété et de leurs créations en espèces sonnantes et trébuchantes. On imagine mal le succès – y compris mondial – de certaines de ces vedettes et les invraisemblables fortunes qui en résulteront. Prenons un seul exemple avec le chanteur **Félix Mayol** (1872 - 1941)



aujourd'hui presque oublié malgré quarante ans de succès ininterrompu (*La Paimpolaise, La Cabane bambou, Viens Poupoule, La Matchiche, Les Mains de femme...*). Il achète de ses deniers une salle de spectacle parisienne à laquelle il donne son nom « Le Concert Mayol » et fait construire à Toulon un stade de rugby de plusieurs dizaines de milliers de places, le « Stade Mayol » qui existe encore. Imagine-t-on aujourd'hui une vedette de la chanson faire bâtir sur ses fonds propres un stade dans sa ville natale ?

Une tradition prend forme avec des chanteurs comme **Mireille** et **Jean Nohain** : *Couchés dans le foin, Ce petit chemin, Puisque vous partez en voyage...* Et la poésie s'installe progressivement dans la chanson française avec **Jacques Prévert** mis en musique par **Joseph Kosma** :

Les Feuilles mortes, Barbara, Les enfants qui s'aiment, Deux escargots vont à l'enterrement, etc., toutes chansons interprétées, entre autres, par **Les Frères Jacques**, qui chanteront aussi **Pierre Mac-Orlan** ou **Raymond Queneau**. Même **Jean-Paul Sartre** ne dédaignera pas d'être mis en musique.

Tout ce qui se fait de mieux dans la chanson française va défiler, après guerre, dans les cabarets et cafés de la Rive gauche, et notamment de Saint-Germain-des-Prés : L'Écluse, Le Tabou, La Galerie, Le Vieux Colombier, Le Saint-Germain, L'Alcazar, Les Deux Magots, La Contrescarpe, la Colombe... Si on cite quelques-uns de ces chanteurs, on découvre qu'un vrai miracle s'est produit à cette époque : **Brassens, Ferré, Brel, Francis Lemarque, Bobby Lapointe, Barbara, Jean Ferrat, Anne Sylvestre, Ricet Barrier, Maurice Fanon, Pia Colombo, Patachou, Juliette Gréco, Mouloudji, Boris Vian, Guy Béart, Philippe Clay, Jean-Roger Caussimon, Georges Moustaki, Serge Reggiani, Maxime Le Forestier...** et bien d'autres encore. Mais quel est ce miracle ? Eh bien, tout simplement, la langue française va devenir première (une fois de plus !) et s'imposer à la musique. **Claude Nougaro** exprime parfaitement ce renversement de valeurs lorsqu'il déclare : « **Dès l'adolescence, j'ai signé un pacte avec les mots pour les faire chanter.** »



Ce qui va désormais caractériser la chanson française dans le monde entier, c'est que les mots vont prendre le pas sur les notes, et l'émotion sémantique sur l'émotion musicale. La mélodie sera au service du texte qu'elle va porter, et non l'inverse, comme c'est généralement le cas. Écoutons à ce sujet l'alchimiste des mots, **Georges Brassens**, lors d'un entretien accordé au journaliste Philippe Nemo dans les années 1970 : « **Quand j'ai écrit les paroles d'une chanson, je compose ensuite sept ou huit musiques et je garde celle qui tient le coup le plus longtemps... Ma musique doit être "inattendue" comme de la musique de film ; il ne faut pas qu'au moyen d'artifices musicaux, je détourne l'attention du texte. Il faut que mes chansons aient l'air d'être parlées.** » Et ce qui



est extraordinaire, c'est que ce phénomène va s'étendre à l'ensemble de la francophonie. Les chanteurs québécois **Félix Leclerc**, **Gilles Vigneault**, **Jean-Louis Ferland**, **Robert Charlebois**, **Lynda Lemay**, pour ne citer qu'eux... ou belges **Jacques Brel**, **Adamo**, **Julos Beaucarne**, **Sœur Sourire**... illustrent cette étonnante convergence de la primauté du texte sur la musique, au-delà des mers ou des frontières, avec pour constante « **la magie du mot et du verbe pour tout décor** » (Jean Ferrat, *Chanson à Brassens*). Dans un entretien récent avec le journaliste Arnaud Folch, **Charles Aznavour** en plaisante : « **Les gens viennent me voir pour mes textes, pas pour ma voix.** »

On pourrait illustrer ce phénomène par des milliers d'exemples ; contentons-nous de rappeler le très grand nombre de poèmes mis en musique par ces compositeurs. Comme le dit encore Brassens : « **Le rythme de la chanson française, c'est le même rythme que le vers français.** » En voici quelques exemples : *Que sont mes amis devenus ?* de **Rutebeuf** par **Léo Ferré**, *Le Petit Cheval* de **Paul Fort**, *Gastibelza* de **Victor Hugo**, *À Mon Frère revenant d'Italie* de **Musset**, *Les Passantes* d'**Antoine Pol**, *Pensée des Morts* de **Lamartine** par **Brassens**, ceux de **Louis Aragon** par **Jean Ferrat** : *J'entends, j'entends* ; *Que serais-je sans toi ?* ; *Un jour, couleur d'orange*, etc. Il suffit d'écouter chanter **Catherine Sauvage**, **Monique Morelli**, **Hélène Martin**, **Catherine Ribeiro**, **Cora Vaucaire** ou **Francesca Solleville** (et combien d'autres !) pour découvrir une véritable anthologie de la poésie française.

Cette tradition de la chanson à texte perdure-t-elle ? Eh bien oui, même si la chanson française a moins la faveur des médias. Citons quelques chanteurs actuels (parmi d'autres) connus pour cela : **Grand Corps Malade**, **Jean-Sébastien Bressy**, **Claudio Capéo**, **Vianney**, **Stromae** (grande médaille de la francophonie 2016 attribuée par l'Académie française), les rappeurs **IAM**, **Abd al Malik**, **Passi**, **MC Solaar**, **Oxmo Puccino**, **Gaël Faye** (également prix Goncourt des lycéens 2016 pour son premier roman !), sans parler de la jeune auteur d'origine lituanienne **GiedRé** qui déclare chanter en français parce que « **c'est**





la langue qui possède les plus jolis gros mots » (*sic* !).

Pour le plaisir et pour illustrer combien la chanson française recèle une part de la beauté du monde, finissons par un extrait de *La langue de chez nous* d'Yves Duteil.

« C'est une langue belle avec des mots superbes
Qui porte son histoire à travers ses accents
Où l'on sent la musique et le parfum des herbes
Le fromage de chèvre et le pain de froment.

Et du Mont-Saint-Michel jusqu'à la Contrescarpe
En écoutant parler les gens de ce pays
On dirait que le vent s'est pris dans une harpe
Et qu'il en a gardé toutes les harmonies. »

Alain Sulmon

Délégation du Gard



Une revue en trop ?

Pensez à la déposer au bureau, chez le médecin,
le coiffeur, un commerçant...





Aimer et traduire

Le Prix Nerval de traduction littéraire, récemment supprimé par la Société des gens de lettres, a failli disparaître. Il va renaître grâce à DLF. Les membres du Prix Nerval-Goethe de traduction littéraire tiennent à remercier chaleureusement M. Xavier Darcos et le conseil d'administration de DLF d'avoir accepté d'accorder un soutien financier donnant un nouveau souffle à ce prix. Recréé sous l'égide de la Sorbonne et de l'Institut Goethe, il pourra ainsi continuer de récompenser l'excellence en matière de traduction littéraire de l'allemand vers le français. Il sera remis tous les deux ans dans les salons de l'ambassade d'Allemagne, et annoncé à la Foire du livre de Francfort dont la France est, en 2017, l'invitée d'honneur. À ces occasions, il sera bien entendu fait mention de l'aide généreusement apportée par DLF.

Ce prix n'a pas pour seule utilité d'accorder des subsides aux auteurs de traductions. Il sert surtout à promouvoir la qualité, dans la mesure où les plus expérimentés d'entre eux se perfectionnent en vue de l'obtenir. Il renseigne aussi les éditeurs sur les aptitudes des traducteurs dont il atteste, depuis trente ans, la fiabilité et le talent. Parmi ses lauréats, on trouve Bernard Lortholary, qui a rendu avec un art consommé *Le Parfum* de Patrick Suskind et les plus beaux fleurons des littératures allemande, suisse et autrichienne. Car cette récompense met en lumière des chefs-d'œuvre des pays germanophones dont l'apport fécond a, de tout temps, dynamisé la création française.

La double mission du Prix Nerval-Goethe est en effet de favoriser la diffusion en France d'œuvres modernes et contemporaines de l'espace germanophone, et de valoriser la langue française, puisque toute traduction de qualité opte pour le meilleur rendu dans la langue-cible. Il s'agit, en encourageant la diffusion d'une autre grande culture européenne, de faire rayonner la langue française grâce à l'objectif de l'excellence. Traduire, c'est aimer les mots et le style, qui sont les instruments même de ce travail. Ce n'est pas un hasard si le terme



instrument dérive d'*instruire* : comme une clé, l'instrument qu'est le français ouvre la compréhension d'une autre culture à laquelle on n'aurait pas accès sans la traduction. Les traducteurs se voient souvent comme des gardiens du français, dont il faut avoir une certaine maîtrise dès lors qu'on sert de truchement à Thomas Mann, Stefan Zweig, Alfred Döblin, ou Peter Handke.

« *Celui qui ne connaît pas les langues étrangères ignore tout de sa propre langue.* » Cette déclaration en faveur du plurilinguisme est due à Goethe qui, dans ses *Maximes et Réflexions*, évoque le rapport entre langue étrangère et langue maternelle. Selon lui, la diversité des langages connus permet d'avoir enfin la révélation de sa propre langue et, grâce à ce contact, de comprendre ses mécanismes dans l'esprit de la *Weltliteratur*. Cette « littérature universelle » est aux antipodes de l'uniformisation, puisque ce concept d'une surprenante modernité prône le dialogue entre les cultures. Goethe, lui-même traducteur du français et de l'anglais, s'est plu à lire Homère en allemand même s'il savait le grec. Et ses propres œuvres n'auraient pas franchi facilement la frontière du Rhin si son premier *Faust* n'avait été transposé par Gérard de Nerval. Touché par la beauté et la force vivifiante de sa traduction du *Faust*, Goethe écrivit à ce sujet un petit poème intitulé « Emblème » : « *Je cueillis naguère dans le pré un bouquet que je rapportai à la maison en rêvant, mais la chaleur de ma main avait incliné toutes les corolles. Je le place dans un verre d'eau fraîche, et les jolies têtes se relèvent, les tiges et les feuilles reverdissent, aussi saines que si elles étaient encore sur le sol maternel. Je ne fus pas moins émerveillé, le jour où j'entendis mes vers en langue étrangère.* » Tel est le vibrant hommage qu'il rend à la beauté de cette traduction. Soucieux de faire rayonner ses expressions les plus accomplies, nous remercions encore DLF d'avoir compris l'importance que revêt aujourd'hui ce grand vecteur de culture.

Claire de Oliveira*

* Présidente du Prix Nerval-Goethe, membre de l'Académie allemande.

Tableau d'horreurs



– La ville de Paris est candidate à l'organisation des Jeux olympiques de 2024. Le slogan

originellement choisi était « La force d'un rêve ». Mais, le 3 février, une présentation, devant les journalistes étrangers, se déroulant uniquement en anglais, annonçait le nouveau slogan : « *Made for sharing* » ! Le soir, il était glorieusement projeté sur la tour Eiffel !

Le choix de ce slogan en langue étrangère et son affichage sur un monument symbole de Paris et de la France sont insupportables. Pourtant, la charte des Jeux olympiques précise bien, en son article 23, que les langues officielles des JO sont le français et l'anglais.

Les propos de M. Marcel Girardin, membre de DLF des pays de Savoie, traduisent les sentiments de la majorité des Français : « *Le plus inacceptable dans cette devise réside dans l'explication justificative : "donner un caractère universel au projet français". Nous atteignons un pic dans le renoncement car cette fois-ci, ça y est, c'est officiel pour le monde entier, la langue française n'a plus vocation à s'adresser au monde, n'a plus la capacité d'atteindre simplement et directement le cœur et l'esprit. Comment ne pas être convaincu puisque ce sont les Français eux-mêmes qui l'affichent en lettres de lumière sur la tour Eiffel ! Pourquoi encore promouvoir l'enseignement de la langue française sur les continents, notre culture et notre vision*

du monde et défendre la Francophonie, puisque notre langue n'est plus à même de traduire un sentiment et d'envoyer un message de trois ou quatre mots au monde entier ? »

Nous allons continuer notre action de protestation, voire de contentieux, avec détermination.

– L'anglicisation continue par ailleurs ! Au début de l'année, Emmanuel Macron, candidat à la présidence de la République française, a animé une conférence à l'université Humboldt de Berlin en s'exprimant presque totalement en anglais, à l'exception de quelques citations en allemand. Il doit sans doute considérer que la langue officielle de l'Europe est désormais l'anglais. Il est vrai que cette information a été utilisée par certains journalistes pour égratigner la majorité des hommes politiques qui ne seraient pas capables d'une telle performance. Malheureusement, une partie de nos compatriotes a la même attitude. Un téléspectateur n'a-t-il pas interrogé, avec la bénédiction des animateurs, messieurs Hamon et Valls qui débattaient en finale de la primaire socialiste, sur leur connaissance en anglais ? Ceux-ci ont bêtement répondu avec empressement comme s'ils avaient à se disculper d'un soupçon d'incompétence. Il faudrait plutôt les interroger sur leur maîtrise de la langue française...

Marceau Déchamps

Tableau d'honneur



– Thierry Brayer est président de la délégation DLF des Bouches-du Rhône. Il a créé et administre le site www.lalanguedemoliere.fr qui répertorie les fautes de français commises sur nos murs, nos vitrines et nos télévisions. Chacune des fautes épinglées est illustrée d'une photo. Elle est accompagnée d'un commentaire d'un humour bon enfant, mais pertinent. Nul doute que M. Brayer accueillera avec plaisir vos signalements, avec photos, pour enrichir son site.

– Daniel Miroux, adhérent de DLF depuis dix-huit ans, est le président de l'association Alliance Champlain qui milite en Nouvelle-Calédonie dans le domaine de la défense et de la promotion de la langue française dans le Pacifique Sud.

Récemment, l'Alliance Champlain a édité un « Florilège des enseignes calédoniennes ». C'est un historique de quatre ans d'un concours visant à récompenser les boutiques qui prennent des noms illustrant la richesse de la langue française. Cette belle brochure de seize pages est illustrée de nombreuses photographies réjouissantes pour ceux qui sont dégoûtés des enseignes aux sonorités anglo-saxonnes.

Loïc Depecker, délégué général à la langue française, écrit en introduction : « *S'exprime là, à la vue de tous, un trésor culturel, fait d'ingéniosité, de jeux de mots et de clins d'œil : la Cal' à Jo, Césibon, Petit Restô Gros la Cale, Fou Rire, Histoire d'Eau, Belle & re-Belle...* »



Une démarche similaire avait été entreprise par la délégation DLF de Paris et Île-de-France, il y a quelques années. Peut-être pourrait-elle être relancée à Paris et créée en province ?

– Les actions militantes de nos adhérents sont importantes pour le combat que nous menons. Que ce soit par lettre, par message, par intervention orale, elles concrétisent notre engagement pour la langue française et le rendent plus efficace. Pour ne pas prendre le risque d'en oublier, nous ne citerons pas les auteurs d'actions récentes qui ont été portées à notre connaissance. Mais qu'ils en soient remerciés et félicités.

Marceau Déchamps

Le français pour Axel Maugey



© Madly Podevin

Invité d'honneur le 26 janvier (voir p. III), Axel Maugey avait pour mission de nous présenter son nouvel ouvrage : *La France qui nous rassemble* (Eyrolles, 2016, 288 p., 17 €). Le temps lui ayant manqué pour parler plus précisément de la langue française, voici des extraits du troisième chapitre, intitulé « Pour un renouveau français, les raisons d'espérer » (p. 130 à 138).

Si l'espace anglo-américain comprend à peu près 1,2 milliard de personnes, de son côté, l'espace français, francophone, englobe environ 400 millions de personnes. Quelques statistiques pour le français permettent de mieux saisir l'importance du fait français dans le monde : 120 millions sont des locuteurs ayant la langue de Molière comme première langue ; 150 millions de locuteurs l'utilisent comme deuxième ou troisième langue.

Mais, curieusement, les responsables oublient, presque toujours, que 120 millions d'élèves et de personnes apprennent le français (contre 86 millions en l'an 2000) avec l'aide de 900 000 enseignants [...].

Dans ce tableau – dynamique – n'oublions pas la force de frappe des lycées français de l'étranger qui sont au nombre de 430. Elle signifie un vrai choix d'éducation pour les enfants. À Londres, devant l'afflux d'élèves français, les projets de créations se multiplient. En 2019, la capitale anglaise comptera trois lycées français. Il en existe déjà deux.





Depuis 2008, on note une augmentation d'au moins 33 % des élèves. Le prestigieux lycée Charles-de-Gaulle en accueille, à lui seul, 4 500. Dynamisme aussi à souligner des « Alliances françaises » qui cultivent tout ce qui touche au français et au dialogue des cultures, grâce à plus de 1 000 centres dans le monde [...].

Dans cette force de frappe, il faut également évoquer les 134 instituts français, comme les multiples accords signés dans le cadre de l'Agence universitaire de la Francophonie, laquelle accueille 800 universités réparties dans de nombreux pays et une cinquantaine de campus numériques.

Le rayonnement du français est donc réel [...].

Les dernières créations et réalisations méritent d'être signalées.

D'abord, l'antenne de la Sorbonne à Abou-Dhabi créée en 2006. Et, plus récemment, celle du Louvre toujours à Abou-Dhabi, une création de l'architecte Jean Nouvel.

Ensuite, le succès rencontré par Canal Académie, la radio internet de l'Institut de France. [...]

Quant à l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), elle accueille soixante-dix-sept États membres ou observateurs, c'est-à-dire un tiers des membres de l'ONU.

Quelle est donc, de façon très synthétique, la situation du français dans le monde ?

Si elle est contrastée mais pleine de possibilités en Europe, au Maghreb, le français apparaît plutôt solide.

Dans cette région, l'impact des radios et des télévisions s'avère considérable : TV5 et France 24, sans oublier RFI et RFO proposent de nombreuses émissions [...].

Il s'agit, là aussi, d'une véritable force de frappe puisque France 24, qui regroupe trois chaînes d'information en continu en français, en anglais et en arabe, rassemble 43,2 millions de téléspectateurs par semaine sur les cinq continents.

De son côté, RFI, présente dans près de 150 pays, est écoutée par 36,7 millions d'auditeurs chaque semaine.

Au Proche-Orient, le français bénéficie aussi d'un accueil solide. Par exemple au Liban, où 38 % de la population le parlent et où 50 % le



Le français pour un écrivain

comprennent. Avec l'Égypte, les liens se renforcent et le rayonnement de l'Université francophone d'Alexandrie n'y est pas pour rien. Sans parler des débouchés pour la technologie française de pointe. Toujours en Égypte, pas moins de 2,5 millions d'élèves choisissent le français en première et deuxième langue avec l'appui de 9 000 professeurs. Par ailleurs, 110 000 étudiants l'apprennent à l'Université avec le dévouement de 900 professeurs. [...]

Grâce aux immenses possibilités de l'Afrique francophone, les experts prévoient qu'en 2050, il y aura 700 millions de francophones contre 400 millions aujourd'hui. [...]

NDLR : L'auteur continue ce vaste tour d'horizon en présentant la situation du français en Russie, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie.

Bref, [...] dans beaucoup de pays, parler le français est un véritable choix, « un libre choix » qui permet de refuser de céder aux sirènes de l'uniformité de la mondialisation...



Axel Maugey, universitaire et écrivain, est né en 1945 à Marseille.

Formation : doctorat ès lettres à la Sorbonne (1974).

Carrière : professeur à l'université Mc Gill de Montréal (1971-2000), à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris (1982), à l'université Stendhal de Grenoble (1989) et à l'université de Chiba au Japon (1990-1995). Chronique « Merveilleux francophiles » à Canal Académie (2006-2012). Correspondant du *Figaro* pour le Canada, il a collaboré à de nombreux autres journaux et revues (*Revue des Deux Mondes*, *Vie des Arts*, *Bulletin critique du livre français*...). Membre de l'Académie européenne des sciences, des arts et des lettres (depuis 1990).

Parmi ses œuvres : *Les Élites argentines et la France* (1998, rééd. 2004), *L'avenir du français dans le monde* (2002), *Désirs francophones, désirs francophiles* (2004), *Le Désir de français dans le monde* (2009), *Le français au cœur du partage 2000-2012* (2012), *Poésie et Société au Québec* (2016), *Le Succès de la francophonie au XXI^e siècle* (2017).

Distinctions : Grand Prix de la Francophonie de la Société de géographie et le Grand Prix de l'Académie française, médaille de vermeil, pour l'ensemble de son œuvre (2006).

Nouvelles publications

MAUDITS MOTS. LA FABRIQUE DES INSULTES RACISTES

de Marie Treps

TohuBohu éditions, 2017, 328 p., 20 €



Racistes, vraiment ? Pour moi, qui suis mâtinée d'Alsace, de la Bible, des Évangiles, de Gaulois et de Francs, de frites et de couscous, nous ne sommes pas racistes, mais tout simplement, tout bonnement, tout purement « autristes ». Il nous déplaît, il nous fait peur, elle nous insupporte : ils sont autres, ils sont différents, et c'est inadmissible !

Mais que voilà un bel et salutaire ouvrage, qui vient à point nommé... sous la plume de l'auteur des *Mots voyageurs... migrants... caresses**...

Son triste inventaire des mots irraisonnables, des insultes racistes, va des plus « insignifiants » aux plus outrageants. Il nous montre leur fabrication, leurs fallacieux motifs, les circonstances historiques qui les auraient justifiés.

Au risque de nous tordre les pieds et d'être pris de nausées, dans l'immense domaine des injures destinées aux Allemands – *boches, doryphores, sauterelles*... aux Arabes – *bicot, crouillat*... aux Asiatiques – *macaque, niakoué*... aux Espagnols et Portugais – *espingoin, portos*... aux Juifs – *feuj, youtre*... aux Noirs, aux Slaves... nous trouverons fort honorable compagnie, propre à nous encourager dans cette logorrhée malsaine et à « libérer notre parole » (*sic*) : de Michel Leiris à Claude Mauriac, de Pierre Loti à Lacretelle, de Saint-Simon à Paul Morand... Bien entendu, nous autres Gaulois, *franchouilles, blonblons, fesses d'aspirine*, ne sommes pas épargnés.

Un grand merci à une linguiste aussi avisée que pleine d'humour.

Nicole Vallée

1. Publiés respectivement en 2003, 2009 au Seuil, et en 2011 par CNRS éditions.



RETOUR SUR L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ ET AUTRES BIZARRERIES DE LA LANGUE FRANÇAISE

de Martine Rousseau, Olivier Houdart, Richard Herlin

Flammarion, 2016, 320 p., 17 €

« Vous avez dit bizarre ? » Il n'a pas fallu moins de trois distingués correcteurs d'un « grand journal du soir », auteurs du blogue « langue sauce piquante », pour nous faire bénéficier de leur compétence et nous permettre d'affronter victorieusement les problèmes que nous avons à résoudre quand nous devons rédiger un texte. Citons quelques chapitres : « Des questions fréquentes... ou insolites » ; « Les pléonasmes ou le radotage chic » ; « Les fautes les plus courantes » ; « Les mots mal compris » ; « La féminisation » ; « La grammaire se renforce en s'épurant » ; « Des mots oubliés ». Notons au passage que nos experts font leur miel des âneries proférées concernant la prétendue « réforme » de l'orthographe. Désormais, vous ne vous perdrez plus dans les règles typographiques, grammaticales... Finis la langue de bois, l'abus des majuscules, la ponctuation boiteuse, les anglicismes impertinents, les participes passés désaccordés... les omniprésents clichés... la féminisation mal maîtrisée... Petite bibliophilie incitative. Un index n'aurait pas été inutile. **N. V.**



L'OREILLE TENDUE, de Benoît Melançon

Del Busso éditeur, Montréal, 2016, 416 p., 27,95 \$

Benoît Melançon, professeur à l'université de Montréal, est un observateur constant et passionné du parler du français d'Amérique. Souvent il critique les façons de dire de ses concitoyens ; souvent il en apprécie la créativité. Le volume reprend 300 textes publiés sur le blogue de l'auteur. Ce dernier explique ce que signifie le titre du volume : « *Avoir l'oreille tendue, c'est se souvenir que son grand-père disait slices pour sandwiches ; c'est regarder, sourire en coin, le plombier qui s'interroge sur la problématique de son tuyau ; [...] c'est prendre la langue au sérieux, sans montée de lait, mais en pestant à l'occasion.* » Le florilège intéressera tous les observateurs du français parlé au Québec et dans son voisinage. **Gaston Bernier**



L'ACADÉMIE CONTRE LA LANGUE FRANÇAISE. LE DOSSIER FÉMINISATION

par Éliane Viennot, Maria Candea, Yannick Chevalier, Sylvia Duverger, Anne-Marie Houdebine, couverture « Louise Labbé, revue façon Warhol » par Sophie

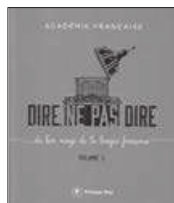
Éditions iXe, « xx-y-z », 224 p., 17 €

Un titre provocateur ? Certes. Mais chers lecteurs et surtout lectrices, justifié par le farouche combat livré depuis les années 1980 par les quarante immortels(les) occupant le « Saint-Siège » contre la féminisation dramatique des noms de fonctions ou de métiers prestigieux (jusque-là surtout masculins). Cela, en dépit des avis de diverses commissions de terminologie, de nouvelles appellations dans les pays francophones, des usages qui prévalent désormais chez nous, du bon sens, et aussi du fait qu'aujourd'hui aucun(e) académicien(ne) n'est grammairien(e), philologue ou linguiste (à l'instar des universitaires auteurs de ce roboratif ouvrage), voire pas écrivain... Les quelques perles que j'ai recueillies, omettant charitablement les noms de leurs péremptoirs fabricants, sont édifiantes : « *Devrons-nous parler de M^{me} Mitterrande, M^{me} Fabia ? Une tendronne, une trottine ? Escroques et sacripantes ? Essayons de retrouver un peu de virilité ! Ministresse, notairesse, doctoresse... quelle horreur !* » (Et princesse, et enchanteresse ?)

Quant aux douloureuses suppliques adressées à diverses « autorités » elles sont délectables... Où voit-on que la ministre serait plus attentatoire à notre langue que la secrétaire ou la pianiste ? La professeure ou l'ingénieure que la prieure ? La sénatrice que l'institutrice ? La rectrice que la directrice ? Au XVII^e siècle, il y avait de vraies ambassadrices (nommées par Louis XIV) et nul n'aurait

osé se formaliser du terme. Quant à nos actuelles préfètes et sous-préfètes, générales et colonelles, c'est tout à fait abusivement qu'on attribuait ces titres aux « épouses de ».

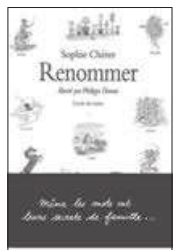
Oui, l'Académie actuelle, suivant une certaine tradition, est bien, en partie au moins, opposée à l'évolution normale du français vers une inévitable féminisation. Mais le combat doit se poursuivre, car « *ce n'est pas la langue qui refuse, ce sont les têtes* » (Benoîte Groult). Énorme bibliographie. **N. V.**



DIRE, NE PAS DIRE. DU BON USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE, VOLUME 3, par l'Académie française
Philippe Rey, 2016, 192 p., 12 €

Que d'impairs, de contresens, d'à-peu-près, d'anglicismes, de tics, de cuirs, dans lesquels nous nous vautrons d'autant plus allègrement que nul ne s'en aperçoit ou s'en formalise... Eh bien, n-i-ni, c'est fini ! Grâce à des académiciens et linguistes aussi avisés que passionnants, voici, à nouveau, plus de 150 emplois fautifs exposés, commentés, corrigés. Peut-on dire : « Après acception du dossier »¹ ; « Se perdre dans des digressions »² ; « Mon futur s'éclaircit »³ ; « Il ne se départ jamais de son calme »⁴ ; « Postuler à un emploi »⁵ ; « Des progrès notables et un crime notoire »⁶ « Sa plaie s'est infestée dans ce pays infecté par le paludisme »⁷... Quant à la postface, c'est un vibrant appel, auquel nous adhérons sans réserve, contre les projets de réforme de l'orthographe qui dégraderont notre langue sans la rendre plus « facile »... **N. V.**

1. Non. 2. Oui. 3. Non. 4. Oui. 5. Non. 6. Oui. 7. Non.



RENOMMER, de Sophie Chérier, illustré par Philippe Dumas

L'École des loisirs, 2016, 278 p., 16,50 €

Pourquoi les mots ont-ils besoin d'être renommés ? Parce que, d'avoir trop servi, leur sens s'est édulcoré. Et même, sait-on s'ils ont encore un sens et ne sont pas là par hasard ? « *Les mots rêvent d'être nommés* », dit Apollinaire, et Sophie Chérier s'est engagée dans la recherche exigeante de leurs secrets cachés dans l'étymologie. Grâce à ce retour aux origines, l'écrivain a fasciné des classes entières de collégiens brusquement passionnés par le grec et le latin. Lire, par exemple, les pages qui traitent de la vérité. En grec, *aletheia* signifie « éveil, attention, non-oubli ». D'autres significations, issues de l'hébreu, du chinois ou du sanskrit, conduisent toutes à la prise de conscience de nos devoirs de justice et de liberté. En somme, parler requiert « *des efforts constants, une vigilance de chaque instant* » pour ne pas dénaturer la parole et les liens qu'elle établit entre nous. Ainsi M^{me} Chérier ridiculise-t-elle avec humour la langue de bois, « *qui ne dit pas vrai mais dissimule, élude et obscurcit* » : *produits phytosanitaires, chirurgie ambulatoire, frappes chirurgicales, effets secondaires, catastrophes naturelles, pensée unique, développement durable, quartiers sensibles*, etc. L'analyse de ces expressions « *aiguise bien notre jugeote* », de même que certains chapitres sur Descartes ou Freud, qui ne sortent pas indemnes de cette considérable remise en ordre de nos connaissances. Les illustrations sont savoureuses (voir en particulier les injures, le bestiaire et la loi de la jungle). **Monika Romani**



CURIEUSES HISTOIRES DES NOMS DE LIEUX DEVENUS COMMUNS, de Christine Masuy

Éditions Jourdan, illustrations d'époque, 2012, 264 p., 15,90 €

Vous n'êtes pas sans savoir que le scandaleux maillot deux-pièces apparu en 1946 fut baptisé « bikini » en l'honneur (!) des essais atomiques étatsuniens entamés sur l'atoll de Bikini. Mais vous ignorez peut-être que le denim dont on fait les jeans vient de... Nîmes ; que la berline, modèle le plus courant sur nos routes, fut mise au point à Berlin, au XVIII^e siècle, et offerte à Louis XIV par le prince de Brandebourg ; que la cravate est



due à l'esprit ingénieux des militaires croates ; que le drôle de petit pékinois – né, dit la légende, des amours d'un lion et d'une guenon – était l'apanage exclusif de l'empereur de Chine. **N. V.**



LE FABULEUX DESTIN DES NOMS PROPRES DEVENUS COMMUNS

de Jean Maillet, préface d'Étienne de Montety

Le Figaro Littéraire, « Mots & Caetera », 2016, 136 p., 12,90 €

Par quel cheminement un nom propre devient-il commun ? Autrement dit, comment une identité singulière appartenant à un personnage de la Bible, de la mythologie ou de l'Histoire, ou encore à un lieu géographique, peut-elle se métamorphoser en objet du quotidien et devenir la propriété des usagers de la langue ? Le linguiste Jean Maillet s'est penché sur ce parcours afin d'en éclairer la rationalité ; car si certains noms propres ont acquis un destin en figurant plus longtemps dans les dictionnaires que leur original, c'est bien parce qu'ils le méritent ! Ainsi de ces délicieux fromages, camembert, livarot, roquefort et parmesan, qui ont rendu célèbre leur village. La gastronomie porte ses lettres de noblesse avec le marquis de Béchameil dont la sauce onctueuse a modifié quelque peu l'orthographe, tandis que la gourmandise du comte de Praslin s'étale dans les confiseries. Rendons hommage au chanoine Kir à l'heure de l'apéritif, et évoquons avec reconnaissance tous les naturalistes et capitaines au long cours qui ont rapporté de leurs lointains périples des brassées de fleurs, bégonias, bougainvillées, camélias, dahlias, fuchsias, gardénias, zinnias et magnolias ! Mais l'auteur nous explique aussi comment la syphilis, le véronal, la morphine, les machabées ou le capharnaüm ont perdu leur majuscule pour acquérir en revanche une certaine notoriété. **M. R.**

À signaler :

- **CAHIER DE DICTÉES POUR LES NULS**, de Jean-Joseph Julaud (First, 2017, 144 p., 12,95 €).
- **LA DICTÉE, UNE HISTOIRE FRANÇAISE**, de Laure de Chantal et Xavier Mauduit, préface d'Erik Orsenna (Stock, 2016, 260 p., 17,50 €).
- **LE DÉFI DE L'ÉCRITURE**, de Maurice Bonnet, préface de Michel Mourlet (Via Romana, 2016, 186 p., 10 €).

* * *

- **DIALOGUES SINGULIERS SUR LA LANGUE FRANÇAISE**, de Michael Edwards, de l'Académie française (PUF, 2016, 216 p., 14 €).
- **ENRICHISSEZ-VOUS : PARLEZ FRANCOPHONE !**, de Bernard Cerquiglini (Larousse, 2016, 356 p., 17,95 €).
- **PETIT DICTIONNAIRE AMUSANT DES APTONYMES**, de Sandrine Campese (Larousse, 2017, 160 p., 8,95 €).
- Aux Éditions de l'Opportun, 2016 :
 - **99 NOUVEAUX DESSINS POUR NE PLUS FAIRE DE FAUTES**, de Sandrine Campese (220 p., 9,90 €).
 - **INOUBLIABLES EXPRESSIONS DE GRAND-MÈRE**, de Jean Maillet (432 p., 12,90 €).
- **LE FRANÇAIS EN LIBERTÉ. FRENGGLISH OU DIVERSITÉ**, de Patricia Latour et Francis Combes, préface de Claude Hagège (Le Temps des Cerises, 2016, 166 p., 12 €).
- **LA NOUVELLE ORTHOGRAPHE EXPLIQUÉE À TOUS !**, de Dominique Dupriez (Albin Michel, 2016, 128 p., 6,90 €).
- **DE LA NÉCESSITÉ DU GREC ET DU LATIN**, de Gilles Siouffi et Alain Rey (Flammarion, 2016, 192 p., 15 €).
- **DE L'ABORIGÈNE AU ZIZI**, de Bruno Dewaele (Michel Lafon, 2016, 320 p., 16,95 €).
- **KIT DE SECOURS POUR LES NULS EN ORTHOGRAPHE**, de Julien Soulié (First, 2016, 360 p., 14,95 €).
- **AU BONHEUR DES FAUTES. CONFESSIONS D'UNE DOMPTEUSE DE MOTS**, de Muriel Gilbert (La Librairie Vuibert, 2017, 250 p., 17,90 €).
- **LES FIGURES DE STYLE**, de Patrick Bacry (Belin, 2017, 480 p., 11,90 €).



Vie de l'association

Sommaire

Réunions à Paris	II
Nouvelles des délégations	III
<i>In memoriam</i>	VI
Tribune	VII
Solution des mots croisés	VIII

Corrigé et solutions.....	IX
Échos.....	X
JO 2024.....	XII
Bulletin d'adhésion	XIV
Prochaines réunions	3 ^e de couverture

Défense de la langue française

Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Administrateurs honoraires : Pr Pierre Arhan, MM. Pierre Edrom, Hervé Lavenir de Buffon, Pr Jean-Jacques Rousset (†).

Président d'honneur : M. Philippe Beaussant (†), de l'Académie française.

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Antoine Blanc et Dominique Hoppe.

Trésorier : M. Christophe Faÿ.

Trésoriers adjoints : M^{mes} Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur, et Corinne Mazzocchi-Mallarmé, et M. Franck Sudon.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps, vice-président d'honneur.

Administrateurs : M^e Jean-Claude Amboise, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Claude Gangloff, Philippe Le Pape, Nicolas Le Roux, Michel Mourlet, Jean Pruvost, Alain Roblet, correspondant des délégations, Jean-Marc Schroeder, François Taillandier, M^{me} Marie Treps et M. Bernard Wentzel.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Ambroise-Paré : président, Pr Jean-Jacques Rousset (†).

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président, M. Douglas Broomer.

Cercle François-Seydoux.

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

Réunions à Paris

Remise des prix du Plumier d'or

Les soixante lauréats du Plumier d'or 2016 ont été reçus par M^{me} Jacky Deromedi, sénateur des Français établis hors de France, au palais du Luxembourg (voir *DLF*, n° 261, p. II). Nous la remercions vivement de son soutien et de l'intérêt qu'elle porte à nos concours.

Je suis très heureuse de vous accueillir aujourd'hui dans les salons Boffrand pour la remise des prix du Plumier d'or. Organisée jusqu'à présent dans les salons de la Marine, cette manifestation a lieu pour la première fois au Sénat. Je remercie le président Larcher, malheureusement indisponible cet après-midi, d'avoir accepté de nous ouvrir les portes des salons de la présidence du Sénat. Je souhaite aussi remercier de sa présence notre invité d'honneur M. Olivier Frébourg, écrivain de Marine.

Le Sénat, l'assemblée des territoires, se réjouit de célébrer les mérites de soixante lauréats issus de vingt-neuf départements. Sénateur représentant les Français établis hors de France, permettez-moi de souligner la présence de douze lauréats en provenance de nos collègues français de l'étranger. Je m'en réjouis et j'en suis très fière. Dans quelques années, ils seront peut-être à ma place et à celle de mes onze collègues, sénateurs de l'étranger.

Défense de la langue française propose ce concours de langue française du Plumier d'or depuis vingt ans, grâce au soutien de la Marine nationale, de nombreux mécènes, éditeurs amoureux de notre langue, et de bénévoles. Son succès ne s'est pas démenti depuis sa création et toutes les personnes présentes ici veillent à sa pérennité.

Ainsi, des centaines d'élèves de 4^e peuvent donner chaque année le meilleur d'eux-mêmes et ne cessent de subjuguier les correcteurs. Ayant eu la chance d'avoir accès à plusieurs copies réunies dans le recueil *L'Écume des mots*, j'imagine combien il doit être difficile pour le jury de sélectionner les lauréats. J'ai été réellement impressionnée.

Nous devons encourager cette initiative visant à faire aimer notre langue aux jeunes générations et je tiens à saluer le travail des professeurs qui ont largement contribué à la réussite de nos jeunes lauréats.

Chers lauréats, je vous encourage à continuer à chercher l'excellence dans notre langue comme dans tout autre domaine et à devenir de jeunes ambassadeurs du français dans notre pays et dans le monde entier.

Félicitations et bon vent à tous !

Jacky Deromedi

Déjeuner parisien

L'invité d'honneur de notre déjeuner d'hiver, le 26 janvier, est universitaire, spécialiste des littératures francophones et de la littérature française du ^{xx}^e siècle, « ardent promoteur de la culture française dans le monde », conférencier international et auteur de nombreux ouvrages sur les atouts du français. Vous avez reconnu... **Axel Maugey**. Il est venu accompagné de son épouse et de plusieurs amis, au nombre desquels **Hélène Renard**, journaliste et écrivain, animatrice de radio et de télévision ; l'architecte **Louis Bachoud**, qui vient de publier *Histoire de pierres*, l'aventure de la restauration du château fort de Droizy du ^{xii}^e siècle. Mais c'est son avant-dernier livre, *La France qui nous rassemble* (voir p. 60), qu'Axel Maugey a présenté. Témoignage sur notre époque, cet ouvrage parle d'histoire, de littérature, de francophonie, du monde de l'entreprise et de géopolitique, et ouvre de multiples pistes de réflexion. Toujours optimiste, notre conférencier vient de publier *Le Succès de la Francophonie au ^{xxi}^e siècle* (Éditions Unicité, 238 p., 18 €). **G. M.-V.**

Nouvelles des délégations

ALLIER

Rappel : la délégation organise, le 25 mars, un concours de création littéraire, intitulé : « Essayez-vous à l'écriture ! »

Le **président Frédéric Fossaert** écrit : « *Nous participons à diverses actions locales, comme celles des "Cheminements littéraires en Bourbonnais", mais elles ne relèvent pas directement de la défense de la langue française. Quoique... Toute littérature francophone est bonne à défendre.* »

BORDEAUX

Le 23 février, **Arlette Schneider** a parlé du « Pataouet ».

– Le 23 mars, **M. Marc Lafossas** évoquera la vie et l'œuvre de Pline l'Ancien.

BRUXELLES-EUROPE

La délégation élargit son conseil d'administration.

Le 18 mars, de 15 à 18 heures, en partenariat avec la librairie Filigranes à

Bruxelles : atelier et dédicace de **Sandrine Campese**, auteur de *99 dessins pour ne plus faire de fautes !* (voir p. 66). D'autres présentations littéraires, débats, conférences sont au programme, avec un second événement prévu en avril, et une conférence en préparation pour mai. À signaler, un article de DLF Bruxelles paru dans *La Libre Belgique* (1^{er} février 2017).

Pour être au courant des activités, en attendant la reprise des *Infolettres*, inscrivez-vous sur le site : dlf-bruxelles.eu.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Les réunions ont lieu à la Maison de la vie associative, 122 bis, rue du Barbâtre à Reims (entrée libre).

– 8 avril, à 16 heures : Dictée numéro 3 et correction par la **présidente Nadine Najman**.

À 17 h 30 : Remise des prix et vin d'honneur.

– 6 mai, à 16 heures : « Les errements de la grammaire traditionnelle et la réponse de

Vie de l'association

la linguistique moderne : l'exemple de la prédication nominale », conférence de **M. Vincent Krebs**.

– 10 juin, à 12 h 30 : repas amical de fin d'année universitaire. À 15 h 30 : Poésie d'hier et d'aujourd'hui, scène ouverte, coordonnée par M^{me} Nadine Najman. À 17 h 30 : pot de fin d'année. Pour tout renseignement : nadine.najman@orange.fr. Rappelons que la *Lettre de liaison* est reproduite sur le site de DLF, onglet « site des délégations ».

CHARENTE-MARITIME

Le président **Christian Barbe** nous écrit : « **Nelly Markovic** a animé les échanges de lectures sur *L'Archipel d'une autre vie d'Andreï Makine*, *Bons Baisers du Baïkal de Géraldine Dunbar* et *Le Monde est mon langage d'Alain Mabankou*. **Véronique Pineau** a lu ses poésies pleines de sensibilité. Merci à **Monique Collot** et **Françoise Barbe** qui ont corrigé la dictée, et à l'équipe du Relais du Bois Saint-Georges qui nous accueille toujours aussi gentiment.

– 21 janvier : Dictée des Rois. **Lucette Pineau**, **Ariane Briseul** et **Annie Morin** ont été récompensées.

– 18 mars : Dictée de printemps suivie de l'assemblée générale.

– Avril : concours des Nouvelles du Bois organisé par notre partenaire le Saint-Georges Club, sur le thème « Un mets épicié ».

– 6 mai : Dictée de mai.

– 8 et 9 juin : Chansons « L'Autre et l'Ailleurs » par les élèves du collège Aliénor-d'Aquitaine sous la direction de **Vladimir Vukorep** à la citadelle du Château-d'Oléron. »

Renseignements : **Christian Barbe**, DLF, 4, rue Chantoiseau, 17100 Saintes, 06 80 12 06 53 et christian.barbe018@orange.fr.

CHER

Le 21 janvier, à l'issue de l'assemblée générale de la délégation, qui a fêté ses dix ans, le conseil d'administration a élu **Alain Roblet**, président, **Jean-Pierre Rouard**, vice-président,

Patrick Breton, secrétaire, **Philippe Leblond**, trésorier, et **Jack Becard**, trésorier-adjoint.

Quelques dates à retenir :

– 22 mars : Plumier d'argent ;

– 27 mai : participation au Festival du mot, de La Charité-sur-Loire, en duo avec la délégation de la Nièvre ;

– 11 juin : pique-nique ;

– en juin : remise des prix du Plumier d'argent et du concours de nouvelles DLF18® ;

– en juin : animation avec une délégation d'enseignants moldaves en visite dans le Cher.

FRANCHE-COMTÉ

Une lettre de protestation a été envoyée au maire à propos de l'affiche des vœux 2017 :

« **Besançon Happy** ».

Publications en 2016 :

– **Guy-Louis Anguenot** : *Marigny et l'affaire du moulin bleu* (C éditions, 232 p., 19 €) ;

– **André Besson** : *Céline. Une fille de la forêt* (Éd. Cabédita, 128 p., 25 €) ;

– **Jean-Louis Clade** : *101 lieux qui ont fait l'histoire de la Franche-Comté* (Éditions Vandelle, 208 p., 24 €) ;

– **Pierre Pagney** : *L'Incertitude climatique et la guerre* (L'Harmattan, 236 p., 24 €) ;

– **Éveline Toillon** : *L'Inconnue de la Citadelle* (Éditions Sutton, 200 p., 25 €) ;

– **Annette Vial** : *Béatrix de Cusance et Charles IV de Lorraine. Les amants maudits* (Éd. Cabédita, 144 p., 18 €).

GARD

« Produire le plus possible d'articles et de documents visibles sur notre site (dlfgard) » et « multiplier les coups de gueule contre l'abus des anglicismes dans les médias nationaux », tels sont pour le moment, nous dit le président **Alain Sulmon**, les objectifs de la délégation.

Il faut savoir que ces « coups de gueule » sont fermes mais toujours courtois.



Sur le site, administré par **Denis Rothé**, une nouvelle rubrique a été créée : « Si le français m'était conté ». Il s'agit de textes à vocation pédagogique et humoristique sur la langue française, écrits par **Yves Barrême**.

HAUTE-NORMANDIE

Le 1^{er} avril, à 20 h 30, le **président Carl Edouin** et son équipe organisent, dans leur garage au carrefour de Malbrouck à Carsix, une soirée musicale : s'accompagnant de son piano, **Emmanuel Pleintel** chantera des chansons de Bourvil (*La Tendresse, Le Petit bal perdu...*). Prix des places : 10 €. Inscriptions : contact@4x4edouin.com.

HAUTES-PYRÉNÉES

Le **président André Jacob** nous écrit : « *La délégation participera au Forum des associations qui se tiendra à Tarbes les 13 et 14 mai.* »

LOIR-ET-CHER

Radio du Loir-et-Cher, Plus FM diffusera chaque semaine une chronique sur la langue française, préparée par la délégation et énoncée par **Jean Clochard**.

Jean Clochard animera à Vendôme une causerie-débat sur la langue française, au cours de la seconde quinzaine du mois de juin, dans une salle prêtée par la mairie.

LOT

Le 15 février, à l'issue de l'assemblée générale, le bureau a été reconduit : **Sandrine Mage**, présidente, **Gilles Fau**, secrétaire, et **Martine Aymard**, trésorière.

« *La réunion*, nous écrit la présidente, fut ensuite centrée sur la reconduction de la soirée

ludique présentée le 24 novembre 2016 à la médiathèque de Gramat. Elle sera présentée à la salle du Lieu commun à Saint-Céré, le 31 mars, à 21 heures ; tou-

jours sur la même trame, avec jeux littéraires et culturels interactifs, et lectures de poésies théâtralisées sur la langue française. En partenariat avec la section littérature de Racines, nous travaillons à l'organisation d'un Jardin littéraire le 30 juillet, à la Source Salmière à Miers. »

Ajoutons que le 20 février *La Dépêche du Midi* a publié un article sur la délégation.

LYON

– 1^{er} avril : dans le cadre du festival Quais du polar : la délégation organise, en partenariat avec la Société d'histoire, une visite commentée des lieux des crimes commis à Écully. Rendez-vous à 14 h 30 au parc municipal de la Condamine.

– 5 mai, à 14 h 15, Centre culturel d'Écully, 21, avenue Édouard-Aynard : dictée préparée et présentée par **Françoise Michel** et **Daniel Joly**. S'inscrire, avant le 30 avril, au 04 78 43. 29 67. (2 € seront demandés pour les frais.)

– 12 mai, à 14 h 30, Centre culturel d'Écully : correction et explication de la dictée, et remise des prix aux trois lauréats.

– 13 juin : nouvelle visite commentée des lieux des crimes commis à Écully, départ à 15 heures du Centre culturel d'Écully.

PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE

La délégation continue ses actions de sensibilisation relative à la qualité et à l'emploi de la langue française dans la presse écrite grâce aux interventions pertinentes d'un de ses membres, **M. Claude Chapotot**, qui adresse des lettres courtoises et argumentées avec des propositions de bon usage et de bonne pratique à des journaux comme *Le Monde* ou des magazines comme *Télérama*. Des retours positifs sont parfois enregistrés.

Par le truchement de son **président Marc Favre d'Échallens**, la délégation participe souvent à l'émission mensuelle de **Michel Mourlet**, administrateur de DLF, « Français, mon beau souci » sur Radio Courtoisie, pour sensibiliser



De gauche à droite : M. Aymard, S. Mage et G. Fau.

Vie de l'association

les auditeurs à la défense de la langue française et les inviter à participer notamment à la vigie audiovisuelle animée par **Jean-Marc Schroeder**, lui aussi administrateur de DLF : jmschroeder@handicapzero.org.

PAYS DE SAVOIE

Le **président Philippe Reynaud** et le **secrétaire Lucien Berthet** ont résumé ainsi les nombreuses actions de la délégation :
« • *Poursuite des recours auprès des DDPP [directions départementales de la protection des populations] et du CSA [Conseil supérieur de l'audiovisuel] contre les publicités en anglais non traduites.*

- *Participation au recours inter-associatif contre le slogan de Paris en anglais pour les JO 2024.*
- *Relance des offices de tourisme pour leur demander de respecter la loi Toubon et en particulier la double traduction (article 4).*
- *Contacts pris avec l'association de consommateurs UFC Que choisir pour rappeler l'obligation d'étiquetage et de notices en français pour tous les produits vendus en France. »*

TOURAINES

Le **président Philippe Le Pape** nous écrit : « *DLF Touraine participera comme chaque année au Chapiteau du livre à Saint-Cyr-sur-Loire les 20 et 21 mai.* »

In memoriam

Fils de facteur, ce dont il était très fier, le **professeur Jean-Jacques Rousset** mena une brillante carrière à l'hôpital Avicenne, où il fut chef de service de parasitologie-mycologie. Entré à DLF en 1994, il prit la présidence du Cercle Ambroise-Paré en 2010. Il était surtout connu de nos adhérents comme trésorier adjoint, fonction qu'il occupa pendant dix ans (2004-2014), traversant tout Paris chaque semaine pour venir nous aider au bureau. Le professeur Rousset aimait rire et faire rire. Tous les convives à sa table, lors d'un dîner de DLF, se souviennent encore de lui récitant « Un Homme » de Georges Fourest. Le professeur Rousset alliait gentillesse et humanisme. Nous ne l'oublierons pas. G. M.-V.

Robert Vallée, cybernéticien et mathématicien, nous a quittés le 1^{er} janvier. Ancien élève de l'École polytechnique, docteur ès sciences, professeur émérite à l'université Paris-Nord, il présidait la World Organisation of Systems and Cybernetics (Organisation mondiale des systèmes et de la cybernétique). Robert Vallée était membre de DLF depuis 1965, inscrit alors par l'un de nos fondateurs, son oncle Maurice Rat. Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse, Nicole Vallée, notre chère critique littéraire et correctrice. G. M.-V.

Nous déplorons le décès de **Paul Canonne**, président du Cercle franco-allemand Goethe de DLF. Professeur d'université et excellent conférencier, c'était un homme remarquable, qui parlait un allemand parfait. Il manquera particulièrement à ce cercle d'une quinzaine de membres qui déjeunaient encore avec lui le 4 janvier. Nous garderons tous le souvenir de son érudition et de son humour.

Douglas Broomer

Tribune

Je ne suis adhérent que depuis 24 mois, ce que je vous écris ne s'appuie sans doute pas sur une connaissance complète de DLF. Je vous remercie pour votre action et la qualité de votre revue, qui présente un agréable équilibre entre sérieux et divertissement, dont le format et la périodicité – un numéro par saison – sont idéaux.

Je vais redire ce qui a motivé mon adhésion, et que je constate quotidiennement : le remplacement progressif du français par l'anglais dans le milieu universitaire et de la recherche, et le mépris des personnes qui s'en offusquent.

Nous allons vers un enseignement « tout anglais » à marche forcée, et cela se fera progressivement depuis les Écoles doctorales, puis les années master, enfin les trois années de licence, juste après le baccalauréat ; cela, avec la justification d'attirer le plus d'étudiants étrangers et de contribuer au rayonnement des universités. Pourquoi s'arrêteraient-ils là ?

Quelques centaines d'académiciens et de professeurs amoureux de notre langue – parfois retranchés dans les lycées des beaux quartiers et à l'Institut de France – ne suffiront pas à endiguer cette catastrophe programmée.

Que pèse le fait de rappeler à un maire de rédiger ses placards publicitaires en langue française ? Y a-t-il la moindre amende prévue si l'élu n'obtempère pas ?

L'association n'est pas politique et certes, cela permet de rassembler, mais la lutte contre le délitement programmé de notre langue ne se fait pas à armes égales.

Je ne sais pas si la destruction de l'école est un complot des classes dominantes ultra libérales ou bien si elle est imputable aux soixante-huitards de l'Éducation nationale,

dont les programmes déclarent l'élève « *au centre du système... et qui doit construire lui-même ses savoirs* ».

Les premiers souhaitant un ensemble uniforme de consommateurs de médias abêtissants et de « nourritures rapides », les seconds promouvant un homme nouveau qui fera table rase du passé et de tout déterminisme de sexe, et de culture. [...] La conséquence reste la même : la déculturation.

Il aura fallu plus de mille ans entre le sacre de Clovis et l'ordonnance de Villers-Cotterêts, quelques siècles encore pour qu'un Breton, un Basque, un Savoyard et un Alsacien se comprennent et que nous soyons réunis par cette belle langue.

L'enjeu n'est-il pas aussi politique ?

Philippe Duret (Saint-Arnoult-en-Yvelines)

Je suis scandalisé, comme vous, par le slogan des JO en anglais à Paris et les arguments avancés. L'ampleur de l'imposition qui nous est faite de l'anglais en France avec l'aval, sinon la volonté, des autorités m'effraie vraiment et m'attriste profondément.

Louis Devy (Belgique)

NDLR : faute de place, nous publierons la suite de cette lettre dans le prochain numéro.

Rédacteur du bulletin de la Société des amis de Lyon et de Guignol, les livres sur la langue française que vous indiquez sont pour moi une aide orthographique précieuse en étant aussi très riches en anecdotes. Ils enrichissent ma bibliothèque personnelle.

Michel Grange (Lyon)

Vie de l'association

Depuis des années, chaque lecture de votre revue m'est un réel bonheur. Je ne la consomme plus d'un trait, comme par le passé, mais, musardant, mon œil déchiffre, mon esprit savoure, ma mémoire retient. Pas à pas, je découvre toutes les délices que vous m'avez mitonnées.

Mille mercis à vous tous...

Henri Dufour (Montauban)

Je suis entièrement d'accord avec l'article de Gisèle Labat sur « amener, apporter ». J'avais appris que ce que l'on pouvait prendre par la main (les personnes notamment) demandaient les verbes *amener* et dérivés (racine *main*). On emmène une personne, on apporte une chose. Lorsque je corrige mes amis adultes, à ce propos, sauf exception, ils continuent à faire ces fautes car ils ont toujours parlé ainsi, alors que les plus jeunes se corrigent.

N.B. : On peut aussi dire à la place de « mener sa voiture » : conduire un véhicule.

Nicole Lemoine (Lyon)

Merci de votre action pour la défense de notre belle langue. Il faudrait pouvoir obliger les maîtres à enseigner la grammaire dans les classes de primaire : ce qui n'est pas fait du tout par certains, ou qui est très

incomplètement enseigné par d'autres. Je vous assure que je n'invente rien. Et je connais plusieurs étudiants qui ne distinguent pas le nom de l'adjectif et ne savent pas leur conjugaison... Pardonnez-moi de gémir... Mais tout cela est très inquiétant. Il faudrait pouvoir encourager les écoles hors contrat qui proposent les méthodes traditionnelles pour connaître et utiliser notre si belle langue et le trésor des lettres françaises.

Anne Mugnier (Sainte-Anne-d'Auray)

Je suis abonné à votre revue depuis quelques années. Je la trouve formidable.

Jacques Rogie (Brive)

Dans le petit livre tout à fait intéressant de Jean Maillet *Le Fabuleux Destin des noms propres devenus communs* [voir p. 66], j'ai noté page 47 une regrettable erreur : « Fuschia » au lieu de **fuchsia**, d'autant plus « bête » qu'elle figure dans le titre de l'article et que cette graphie est en contradiction avec l'analyse qui en est faite et qui précise bien que ce mot a été construit sur le nom de M. Fuchs. C'est dommage ! Avec tous mes remerciements pour votre revue si passionnante.

Cécile Revéret (Montreuil)

Solution des mots croisés

du numéro 262, page 30.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	L	A	P	E	R	O	U	S	E	
2	A	T	L	A	N	T	I	Q	U	E
3	N		A	U		A	L	U		T
4	V	T	T		A	G		A	U	
5	E	A	R	S		E	S	T		D
6	O	B	E	I			A		D	E
7	C	A	R	A	V	E	L	L	E	S
8		R	I	M	E	R	A	I		A
9	O	L	E		S	A	M	E	D	I
10	M	Y	S	T	E	R	I	E	U	X

Corrigé de la page 31

Avant qu'il ne pleuve, à **pied** ou à vélo, vous vous **baladerez** aux alentours, dans l'**île** du **GUÉ** bordée de **nénufars** / **nénuphars**, jusqu'à sa connexion avec la Seine. L'hiver dernier, **grâce à cause de** la crue, **l'étiage le niveau** était si haut ~~que~~ que Liliane ne parvint ici que portée par une **forte adéquate** brouette que **M. Bongrand**, notre voisin, avait **apportée** tout **exprès**. Ce qui déclencha un incoercible fou rire. Avec son adorable **sœur**, entre nous une comique hors **pair**, ~~aussi drôle qu'elle est rousse~~, **aussi rousse qu'elle est drôle**, elles se sont **promis** de recommencer.

En **définitive**, cette cacographie rien **de** moins que farfelue s'achève enfin. Après que, usant de votre **expérience** en français, vous en **avez** corrigé les **quelque...** 180 fautes, c'est peut-être vous qui gagnerez le prix, certes de modeste montant **pécuniaire**, mais qui vous **rémunérera** en tout cas de votre peine... **Cela** dit, ne vous perdez pas en **conjectures**, ne nous prenez pas à **partie**, dispensez-vous, **bec** et ongles, de nous **agonir** d'injures. S'il vous **plaît**, pas de différend entre nous ! Il vaut mieux en rire ! **À tout à l'heure** pour les comptes rendus, et que les fêtes battent **leur** plein !

Dans l'attente de vos corrections, je **vous prie d'agréer, etc.**

Solution de la page 33

1. J. Néphalomancie, « prédiction de l'avenir par l'observation des nuages ».
2. B. Nostogyne, « remarié avec la femme dont il a divorcé ».
3. C. Anémomorphe, « en forme de courant d'air ».
4. H. Hétéropole, « issu d'une autre ville ».
5. E. Phrénophage, « mangeur d'âme et de cervelle ».
6. G. Autophobie, « peur de soi-même ».
7. A. Faire un pet à la mort, « guérir d'une maladie grave ».
8. I. Cacosmie, « pathologie. Perception d'une odeur désagréable, réelle ou imaginaire ».
9. F. Alouvi, « qui éprouve une faim insatiable, dévorante, une faim de loup ».
10. D. Lantiponner, « tenir des discours frivoles ».

Échos

MÉDIAS

- **La Croix** (26-27 novembre) : présentée par **Marie Verdier**, « **Michaëlle Jean**, reine de la Francophonie », supplie : « *Les Français, de grâce, exprimez-vous en français !* »
- **L'Humanité** (8 décembre) : **Francis Combes** et **Patricia Latour** remarquent, dans « L'air et la chanson », que « *la plupart des feuillets policiers qui passent à la télévision commencent et s'achèvent systématiquement par une chanson anglaise* ».
- **France Inter** (14 décembre) : **Ali Rebeih** avait sous-titré son émission « Grand bien vous fasse ! » (10 h à 11 h) : « Nul en orthographe : ce n'est pas une fatalité ! »
- **Le Figaro** (16 décembre) : lors de son entrée à l'Académie française, **Andreï Makine** a rappelé la raison d'être de cette institution : « *Assurer à la langue et à la culture françaises le rayonnement le plus large possible...* »
- **Télérama** (3 janvier) : « En 2017, la grammaire est simplifiée, voire négociable », récit de **Lucie Martin**, qui a participé à une réunion sur la réforme de la grammaire pour aider les enseignants à la comprendre et l'appliquer en classe.
- **Le Figaro** (3 janvier), sous le titre « Dix résolutions linguistiques pour 2017 », la rédaction a répertorié les fautes de français parues dans la presse et les réseaux sociaux, en a extrait dix expressions et locutions pour les corriger avec **Guillaume Terrien**.
- Notre ami **Ludger Staubach** nous a adressé un article de **Ouest France** (12 janvier), signalant qu'en Allemagne **Emmanuel Macron** avait plaidé – en anglais – pour la construction européenne. De même, dans **Le Figaro** (14-15 janvier), **Mathieu Bock-Côté**, universitaire québécois, se demande pour quelle raison un homme politique français devrait « *s'adresser en anglais aux Allemands* ».
- **Le Point** (18 janvier) : **Jean-Michel Blanquer** note dans son article « Vive le français » que « *la maîtrise de la langue est l'affaire de tous, mais avant tout de l'école, donc de l'État* ».
- **Le Figaro** (24 janvier) : **Alain Bentolila**, dénonçant les nouvelles règles grammaticales, affirme : « *Accuser la langue française de sexisme, c'est ajouter l'hypocrisie à l'ignorance.* »
- **Le Parisien** (2 février) signale un rapport de l'OIF : le nombre de francophones dans le monde (près de 274 millions) est en constante augmentation.
- **Le Figaro** (3 février) : notre administrateur **Jean Pruvost**, dans un entretien avec **Mohammed Aïssaoui**, a déclaré : « *Consacrons du temps au vocabulaire plutôt qu'au prédicat.* »
- **La Croix** (3 février) annonce déjà que « *pour se faire entendre des membres du Comité olympique, la France se doit de parler anglais* ».
- **France catholique** (6 février) titre « Plutôt Paris sans les JO que les JO à Paris sans, et contre, la langue française ».
- **France Inter** (9 février), **Ali Rebeih** a consacré une autre émission à l'orthographe avec **Richard Herlin**, **Xavier Mauduit** et **Muriel Gilbert** (voir p. 64 et p. 66). Celle-ci a été reçue également le 14 février par **Sonia Deviller**, dans son émission « L'Instant M », pour **Au bonheur des fautes**.
- Le premier, **Christian Rioux**, dans **Le Devoir** (Montréal, 11 février) a relevé le « Tollé contre le slogan olympique de Paris en anglais ».

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– **La Nomination dans l'art, étude des œuvres de l'artiste Mircea Bochis, peintre et sculpteur**, de **Marcienne Martin** (L'Harmattan, « Nomino ergo sum », 2017, 286 p., belles reproductions en couleur des œuvres, 30,40 €).

– **Alain Dubos** nous conte **L'Épopée américaine de la France. Histoire de la Nouvelle France** (Bertrand-Lacoste, 2017, 264 p., 19,50 €) : la fin d'une saga, en Amérique du Nord, qui fut en grande partie française aux XVII^e et XVIII^e siècles.

– **Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy** a réuni les poèmes écrits par ses grands-parents, sa mère, lui-même et ses petites-filles, dans **Écritures familiales** (Éditions Thierry Sajat (214 p., 15 €).

– Certainement à lire, le nouveau roman d'**Henri Girard** : **Droit devant toi** (Éditions de la Rémanence, 2017, 180 p., 13 €, liseuse : 5,99 €).

– Pour les amateurs, **Giovanni Dotoli** publie un très beau recueil : **Onomatopoesie**, illustré par Alain Béral et préfacé par Alain Rey (Le Nouvel Athanor, 2017, 156 p., 30 €).

– **Louis Bachoud**, architecte, a publié aux éditions Valensin (« David Reinharc », 2016,

190 p., 23 €) **Histoire de pierres**, passionnant roman « pétri d'histoire », préfacé par **Axel Maugey** (voir p. III).

AUTRES PUBLICATIONS

– **Études franco-anciennes** (n° 159) : dans une tribune libre, « SOS », **Marie-Martine Bonavero** fait un très intéressant parallèle sur les raisons du naufrage du *Titanic* et celui de l'enseignement scolaire.

– L'**Académie nationale de médecine** (*Bul.* nos 199 et 200) soutient l'action de la **DGLFLF** en faveur de la sauvegarde du français scientifique. Elle entend défendre le langage médical français et valoriser les revues médicales en français.

– **Philippe Bilger**, pour le lancement de son livre, déclare dans **Le Figaro** (23 janvier) : « Une langue qui meurt, c'est beaucoup de notre France qui fuit » : **La Parole, rien qu'elle** (Éditions du Cerf, 2017, 160 p., 10 €).

FÉLICITATIONS

– **La Nouvelle République** (14 janvier) félicite **Christian Massé** pour son action en faveur de la langue française.

– Pour **Maudits mots. La fabrique des insultes racistes** (voir p. 63), **Marie Treps** a été accueillie par de nombreuses radios et télévisions (**RFI**,

Europe 1, **TV 5...**), et par la presse écrite (**Le Point**, **Les Dernières Nouvelles d'Alsace**, **Le Soir**, etc.).

ON NOUS CITE

– **Art et Poésie de Touraine** (n° 227) publie l'article de **Jacques Groleau** : « Pantoufle de vair ? », extrait du numéro 261 de **DLF**.

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– **Marc Rousset** soutient son fils dans son juste « combat contre le scandale de l'anglo-américain, langue unique à l'ENA... ».

– **Jean-Marie Dehan** vient de publier sur l'internet le 6^e numéro de **Mots de tête**, bulletin gratuit de jeux de lettres, de chiffres et de logique (j.iemde@skynet.be).

– **Jean-Marc Schroeder** a participé à l'émission « En quête de sens », de **Sophie Nouaille** (**Radio Notre-Dame**, 3 janvier). Thème : « Le français, langue oubliée de la communauté internationale ».

– **La Commission en direct**, revue bilingue de la Commission européenne, distribuée à tous les fonctionnaires européens, est désormais écrite en anglais dans sa quasi-totalité. Interpellé par une adhérente, le directeur de la publication, **Antony Gravili**, a déclaré avoir les plus grandes difficultés à

Vie de l'association

trouver des Français qui acceptent d'écrire en français : ils préfèrent rédiger leurs articles en anglais !

– **Maurice Véret** a écrit aux Services départementaux du Val-de-Marne pour protester contre l'éternel « *save the date* ». La chargée de mission, Linda Abbas, en a pris acte et a donné instruction d'employer « *date à retenir* ou *date à noter* ».

– **Bernard Fripiat** annonce les vingt dernières représentations d'*Au secours, on simplifie l'orthographe !* Le samedi à 20 heures, jusqu'au 13 mai, au Laurette Théâtre (36, rue Bichat, Paris-10^e).

– **Jean-Pierre Colignon** est intervenu à la conférence de lancement de la **Certification Le Robert** : « La maîtrise du

français en milieu professionnel : caprice ou gage de performance ».

– Concours de poésie 2017 (jusqu'au 31 mars), organisé par l'**Association Poésie Terpsichore** de **Marie-Andrée Balbastre** et par **Rencontres européennes-europoésie** de **Joël Conte**.

– Nous remercions vivement l'**Association des écrivains combattants** et **Jean Orizet**, son président, d'avoir offert à DLF, pour les lauréats du Plumier d'or 2017, trente-six exemplaires d'*Armand, le petit académicien*, ouvrage rédigé par notre administrateur **Jacques Dhaussy** et illustré par **Yves Beaujard**.

– **Demain nos langues**, association créée par **Thierry Priestley**, a son site internet.

– Les dictées de **Jean-Pierre Colignon** :

- 16 mars, 7^e dictée scolaire européenne vidéodiffusée depuis le lycée Jean-Pierre Vernant de Sèvres.

- 18 mars, dictée de Tours (voir *DLF*, n° 262)

- Pour les dictées suivantes, voir le site de DLF ou celui de notre administrateur.

– Depuis 2012, **Jean-Joseph Julaud** rédige la **Dictée pour les Nuls**. Elle aura lieu cette année le 25 mars, au salon du livre – Livre Paris – et sera lue par **Danièle Sallenave**, de l'Académie française.

– La Dictée colombanaise de **Jean-Charles Forestier** aura lieu le 1^{er} avril à 15 heures au Centre socio-culturel de Saint-Coulomb.

Corinne Mallarmé

JO 2024

Dans *Le Figaro* du 16 février, Mohammed Aïssaoui partage l'indignation des immortels au sujet du slogan « *Made for sharing* », choisi pour promouvoir la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024. À l'unanimité, les membres de l'Académie française ont adopté un communiqué (voir site de l'Académie, rubrique « L'actualité ») qu'ils ont rendu public. Grâce à cela, de nombreux médias ont réagi le 17 février, dont *Le Monde*, *Libération*, *Le Dauphiné libéré*, *L'Humanité*, Europe 1, RTL...

Rappelons que plusieurs associations, dont DLF, ont estimé que la loi de 1994, relative à l'emploi de la langue française (loi Toubon), a été bafouée. C'est pourquoi, par l'intermédiaire de leur avocat, M^e Emmanuel Ludot, elles ont décidé de saisir la justice et le défenseur des droits. **C. M.**

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Alain Decaux (†), Marc Fumaroli,
Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen,
Jean-Marie Rouart.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel, Jean Mesnard,
Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs Henri Laccourreye, Yves Pouliquen.

De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Maurice Leclerc, François Rousselet.
MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholtz, Simon Berenholtz,
Yves Commissionat, Pol Danhiez, Georges Le Breton, Louis
Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et écrivain ;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe
Bouvard, journaliste et écrivain ; Armand Camboulives,
président honoraire à la Cour de cassation ; Jean-Laurent
Cochet, artiste dramatique et metteur en scène ; Bruno
Delmas, président honoraire de l'Académie des sciences
d'outre-mer ; M^{me} Jacky Deromedi, sénateur ; MM. Benoît
Duteurtre, musicologue et écrivain ; André Ferrand, ancien
sénateur ; Franck Ferrand, journaliste et écrivain ; Louis
Forestier, professeur émérite à la Sorbonne ; Jacques Le
Cornec, ancien préfet ; Jacques Legendre, sénateur ; Jacques
Monge, secrétaire général des Amis de l'ENS, professeur
émérite à la Sorbonne.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de
l'Organisation internationale de la Francophonie ;
MM. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; Radhi Jazi,
correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ;
Abdelaziz Kacem, écrivain ; Salah Stétié, écrivain ; Heinz
Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

Achour Boufetta,
correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;
M^{me} Adrienne Dauprat,
secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer, président.

Bruxelles-Europe :

M. René Goyer, président ;
M^{me} Véronique Likforman,
secrétaire générale.

Champagne-Ardenne :

M^{me} Nadine Najman,
présidente ;
M. Francis Debar, secrétaire.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,
président ;
M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président ;
M. Jean-Pierre Rouard,
vice-président.

Franche-Comté :

M^{me} Claude Adgé,
présidente ;
M^{me} Nicole Eymin,
secrétaire.

Gard :

M. Alain Sulmon, président ;
M. Denis Rothé, secrétaire.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob, président.

Liban :

M. Samir Baz, président ;
M. Marcel Laugel,
vice-président.

Loir-et-Cher :

M. Michel Pasquier,
président ;
M^{me} Florence Haack,
vice-présidente.

Lot :

M^{me} Sandrine Mage,
présidente ;
M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon :

M^{me} Nicole Lemoine,
présidente.

Nièvre :

M^{me} Janine Bernadat,
présidente ;
M^{me} Yvette Naga,
présidente adjointe.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Franz Quatrebœufs,
président ;
M. Saïd Serbouti,
vice-président.

Normandie :

D^r Bruno Sesboué,
président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,
président.

Suisse :

M. Étienne Bourgnon,
président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape,
président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après Saint Georges et le Dragon, de Raphaël (musée du Louvre).

Citation de la couverture : Yasmina Khadra, romancier algérien (à « La Grande Librairie », le 24 septembre 2015).

Comité de rédaction et correcteurs : Nicole Vallée, Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Elisabeth de Lesparda, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Logié, Joseph de Miribel et Claude Wallaert.



Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org
CCP Paris 676 60 Z
Iban (Identifiant international de compte) :
FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053

Je soussigné(e) (prénom et nom) :
Adresse où envoyer la revue :

Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :
Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :
..... Vous avez connu Défense de la langue
Services que vous pourriez rendre à française par :
l'Association :

TARIF ANNUEL (en euros)

FRANCE

HORS DE FRANCE

Bienfaiteur et mécène	à partir de 100*	à partir de 100
Cotisation et abonnement	40*	45
Cotisation couple avec abonnement	45*	50
Cotisation sans abonnement	30*	30
Abonnement seul	35	40
Étudiant (moins de 25 ans)	10	15
Abonnement groupé (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)	65	

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (mais néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).



PROCHAINES RÉUNIONS

Rappel

Assemblée générale, déjeuner et prix Richelieu :
samedi 25 mars 2017

L'assemblée générale ordinaire de DLF se tiendra
le 25 mars, à 9 h 30, à l'École des mines,
amphithéâtre L118,
60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6^e,
et sera suivie d'un déjeuner, à 13 heures,
au palais du Luxembourg, 15 *ter*, rue de Vaugirard,
à Paris-6^e (prix : 50 €).

Notre invité d'honneur sera Bruno Frappat,
éditorialiste et chroniqueur à *La Croix**,
lauréat du prix Richelieu 2017, auquel notre président,
Xavier Darcos, de l'Académie française, remettra sa
récompense.

Renseignements pages VIII et IX du précédent numéro (262).

Les places seront réservées en priorité à ceux qui auront
adressé le montant correspondant.

* Parmi ses ouvrages : *Si les mots ont un sens...* (1994),
L'Humeur des jours... (2001), *Le Regard des jours* (2001).



OBJECTIFS

DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est l'objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **40 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XIV** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

